



LE DEVOIR



LE MONDE

Lazio-Clinton: la «vraie» campagne commence

Page A 5

ÉCONOMIE

BCE voit dans le Canadien un «élément» intéressant

Page B 1

VOL. XCI N° 207

LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

23,4 milliards de plus pour la santé

■ Ottawa a dû jeter du lest pour parvenir à un accord

■ L'Ontario et le Québec ont obtenu la plupart des correctifs qu'ils souhaitaient

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Une déclaration finale nuancée et 23,4 milliards de fonds fédéraux supplémentaires sur cinq ans ont réussi à cimenter l'unité du fédéral et des provinces dans le dossier de la santé à l'issue de la conférence des premiers ministres hier à Ottawa.

Le fédéral a toutefois dû jeter du lest pour y parvenir alors que le Québec et l'Ontario ont obtenu la plupart des correctifs qu'ils souhaitaient pour assurer le respect du consensus provincial de Winnipeg et des compétences provinciales en matière de santé.

«Quand l'Ontario et le Québec sont ensemble pour défendre les mêmes intérêts, cela crée une dynamique de négociations extrêmement profitable, et c'est ça qui a certainement contribué puissamment à sortir de l'impasse qui menaçait»

«Pour parvenir à cet accord, il a fallu que tout le monde fasse des compromis et essaie de comprendre le point de vue de l'autre», a convenu le premier ministre Jean Chrétien au moment de clore les travaux. «Nous avons trouvé un terrain d'entente qui respecte les compétences de tout le monde mais qui permet d'avoir une meilleure coordination et d'avoir un système plus efficace dans les années à venir.»

Ottawa a annoncé l'injection de 23,4 milliards de dollars sur cinq ans, dont 21,1 milliards en transferts en espèces, par l'entremise du Transfert social canadien (TSC) destiné à la santé, l'éducation post-secondaire et les programmes sociaux. Le Québec recevra 667 millions de plus en 2001-02 et 1,3 milliard la dernière année (2005-06).

Les provinces espéraient davantage à ce chapitre. Elles voulaient qu'Ottawa verse dès l'an prochain les mêmes sommes qu'en 1994-95, soit 18,7 milliards. Elles n'auront que 18,3 milliards, dont 200 millions destinés à la petite enfance. Au bout de cinq ans, elles recevront 21 milliards. Là encore, la croissance graduelle

des transferts ne sera pas aussi importante qu'elles le voulaient, alors qu'elles désiraient une formule qui tienne compte de la hausse réelle des coûts.

Le reste des fonds servira au financement de trois programmes spécifiques, une formule que condamne Québec mais que voulait imposer Ottawa depuis longtemps. Québec recevra quand même sa part du milliard pour l'achat d'équipement médical, des 500



«Pour parvenir à cet accord, il a fallu que tout le monde fasse des compromis et essaie de comprendre le point de vue de l'autre», a dit Jean Chrétien.

Des attentes partiellement comblées

Le Québec touchera 906,9 millions de plus l'an prochain, et 1 283,9 millions dans cinq ans

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

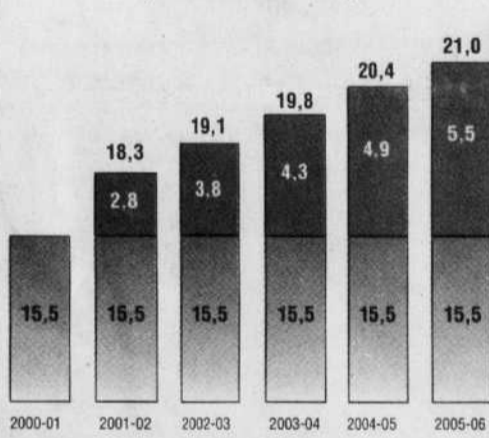
En se présentant à la rencontre avec Jean Chrétien hier, les premiers ministres provinciaux espéraient que soient pleinement restaurés les transferts en argent d'Ottawa à leur niveau d'avant les compressions et qu'ils soient dorénavant indexés chaque année selon une formule qui aurait tenu compte de l'augmentation des coûts des services sociaux. Leurs attentes n'auront été que partiellement comblées.

Ainsi, selon l'entente convenue, le Transfert social canadien (TSC) en vertu duquel le fédéral finance les soins de santé, l'éducation et l'aide sociale ne sera restauré que dans deux ans. Dans sa lutte contre le déficit, Ottawa avait sacré dans le TSC en 1994-95, le

faisant passer de 18,7 milliards à 14,9 milliards. Depuis, il l'a légèrement augmenté pour atteindre 15,5 milliards cette année. Les provinces voulaient ravoir 18,7 milliards immédiatement. Selon l'entente, elles n'obtiendront pas de sommes supplémentaires cette année et le TSC passera à 18,3 milliards en 2001-02 et à 19,1 milliards l'année suivante seulement. Le TSC augmentera à 19,8 milliards en 2003-03, puis 20,4 pour enfin atteindre 21 milliards en 2005-06. Dans cinq ans, donc, ce sont 5,5 milliards de plus par année que recevront les provinces. Un réinvestissement qui, une fois cumulé, coûtera 21,1 milliards au gouvernement fédéral.

Ottawa aimait répéter hier que cela représente une augmentation des investissements de 35% en

L'évolution du transfert canadien (en milliards de dollars)



■ Cette année, le transfert s'élève à 15,5 milliards. En 2005-2006, le transfert en argent atteindra les 21 milliards, soit une augmentation de 35%.

■ Les points d'impôt du transfert pour cette année ont une valeur de 15,3 milliards. En 2005-2006, on estime que la valeur des points d'impôt atteindra 18,8 milliards, soit une augmentation cumulative de 9,8 milliards au cours des cinq prochaines années.

■ Ces changements feront passer les transferts totaux en matière de santé (argent et valeur des points d'impôt transférés aux provinces et aux territoires) à 39,8 milliards en 2005-2006, comparativement à 30,8 milliards cette année.

Source: gouvernement du Canada

Deux principes opposés

En santé, les parties de bras de fer ne datent pas d'hier

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU QUÉBEC

Les parties de bras de fer en matière de santé entre le gouvernement fédéral et les provinces, et en particulier le Québec, ne datent pas d'hier. A chaque fois, se heurtent deux principes constitutionnels contradictoires: le pouvoir fédéral de dépenser et les compétences exclusives des provinces.

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale et dans les années 50, le gouvernement fédéral lance une série de programmes à frais partagés dans des champs de compétences provinciales, notamment en hygiène publique (1948) et pour les allocations aux invalides (1954). En 1946, Ottawa

VOIR PAGE A 8: PRINCIPES

Le cours du brut repart à la hausse

SYLVIE LANTEAUME
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La décision de l'OPEP, qui a annoncé dimanche une hausse de sa production de pétrole, est apparue hier comme un coup d'épée dans l'eau: les cours du brut sont repartis à la hausse, dépassant le niveau de vendredi soir.

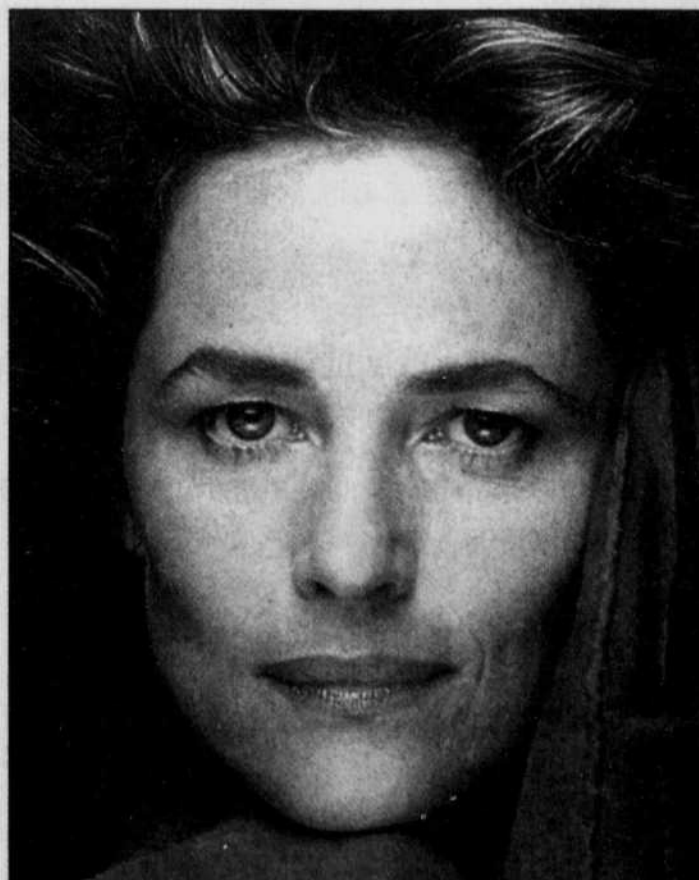


33,98 \$ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a confirmé une hausse de la production de 800 000 barils par jour à partir du 1^{er} octobre, invitant les pays consommateurs à réduire de leur côté les taxes sur les carburants. Cette décision, destinée à enrayer la flambée des cours du brut, qui se sont élevés ces dernières semaines à des niveaux jamais atteints depuis 10 ans, n'a pas eu l'effet escompté.

Les cours ont certes baissé en début de matinée, mais ils sont très vite repartis à la hausse pour flirter

VOIR PAGE A 8: PÉTROLE

Suivre le fil de son histoire



Charlotte Rampling: «La seule chose qui importe, à mes yeux, c'est le vécu.»

Absente de l'écran depuis quelques années, Charlotte Rampling revient en force avec trois nouveaux films

MARTIN BILODEAU

Toronto — On l'avait un peu perdue de vue depuis quelques années, et la voilà qui, après un passage remarqué au Festival de Berlin, où elle avait brillamment défendu *Signs and Wonders*, et son

«J'ai arrêté de tourner pendant longtemps pour être capable de faire face au mal de vivre, aux blessures, aux souffrances, pour que, s'il m'était donné de vivre une seconde vie, je la vive épanouie»

Trois films, en un an, pour une comédienne qui en avait pratiquement tourné le même nombre au cours des dix dernières années, ça s'appelle un retour en force. On a d'ailleurs beaucoup (trop) parlé de sa rupture avec Jean-Michel Jarre, survenue il y a

18 mois, comme l'élément déclencheur de ce retour. La vérité est voisine, la ré-émergence à l'écran de Charlotte Rampling étant plutôt propulsée par une lame de fond dont la séparation n'est finalement qu'un symptôme parmi d'autres.

Et les trois histoires de rupture dans lesquelles elle s'est investie — par le divorce dans *Signs and Wonders*, par le deuil dans *Sous le sable*, par sa propre mort dans *Aberdeen* — peuvent être appréhendées comme

VOIR PAGE A 8: RAMPLING

■ Autres informations en page B 8

INDEX

Annances.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Mots croisés.....	B 5
Culture.....	B 8	Météo.....	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



• LES ACTUALITÉS •

Avertissements de Santé Canada

Les cigarettiers veulent un sursis

Les nouveaux règlements de Santé Canada sur l'emballage des produits du tabac font l'objet d'une contestation des cigarettiers, qui se sont adressés hier à la Cour supérieure pour obtenir un sursis d'application. Une manœuvre destinée à gagner du temps avant que ne soit débattu le fond du litige.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Sur la table des procureurs trônent des dizaines de paquets de cigarettes, scène inhabituelle au Palais de justice sans fumée de Montréal. Le lobby du tabac a repris sa bataille judiciaire pour se débarrasser de l'obligation d'afficher sur les emballages les nouveaux avertissements au visuel clinique de Santé Canada.

Poumons rongés par les tumeurs cancéreuses, cerveau ravagé par un accident cardio-vasculaire et gencives noircies par la maladie figurent au nombre des 16 messages visuels inédits que les cigarettiers devront greffer à leurs emballages en vertu d'un nouveau règlement adopté sous l'égide du ministre de la Santé Allan Rock.

Ces règlements obligent les fabricants à consacrer la moitié de leur paquet plutôt que le tiers aux messages publicitaires de Santé Canada d'ici au 23 décembre.

Les fabricants — JTI-MacDonald, Imperial Tobacco et Rothmans, Benson & Hedges — contestent en Cour ces obligations supplémentaires. Selon eux, il s'agit d'une expropriation illégale de leurs marques de commerce et de leurs paquets, une atteinte à leur liberté d'expression telle que garantie par la Charte.

Hier, les géants du tabac ont demandé à la Cour supérieure du Québec un sursis d'application du règlement, dans l'attente d'un procès sur le fond et d'une décision finale. Compte tenu de la ténacité des adversaires en présence et de la taille des enjeux sur la santé pu-

blique, l'affaire risque fort de cheminer jusqu'en Cour suprême.

Les avocats des fabricants de tabac ont plaidé que les nouveaux règlements sont «ambigus, obscurs et en apparence contradictoires», ce qui rend complexe la tâche de les respecter. À cet égard, même la juge Danielle Grenier a reconnu que les auteurs du règlement auraient eu «besoin d'un cours de rédaction législative».

De plus, les fabricants craignent que le procédé d'impression des messages d'intérêt public vienne altérer la qualité de la couleur de leurs marques commerciales respectives. Le procédé d'impression transformerait à jamais le bleu Player's et le rouge du Maurier.

De son côté, le procureur fédéral a largement fait état des méfaits du tabac et de nombreuses études montrant que les Canadiens désirent obtenir davantage d'informations à ce sujet. Le règlement n'a qu'un but: faire connaître à la population les dangers du tabagisme. Les audiences se poursuivent aujourd'hui.

Élections fédérales

L'Alliance a besoin de temps pour s'implanter au Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'Alliance canadienne de Stockwell Day a besoin de temps pour parfaire son organisation au Québec et espère ainsi que les élections fédérales n'auront pas lieu avant le printemps prochain.

Encore à l'état embryonnaire dans la province, la machine électorale accélère sa mise en place depuis que le nouveau chef a pris la direction du parti. Mais les prochains mois pourraient faire la différence en termes notamment de structures militantes, de financement, de stratégie et de recrutement de candidats.

«Il serait souhaitable que les élections se tiennent au printemps. S'il le faut, nous serons prêts cet automne, mais idéalement, nous avons besoin de temps», a reconnu Gérard Latulippe, pivot de l'organisation de l'Alliance au Québec.

L'ancien ministre provincial

sillonne donc le Québec, multipliant les assemblées de cuisine ainsi que les rencontres avec les médias locaux et les candidats potentiels. Ainsi, la tournée amène M. Latulippe et son équipe mardi, au Lac Saint-Jean, la semaine prochaine, dans Charlevoix et sur la Côte-Nord, et à la fin de septembre, dans l'Outaouais.

Gérard Latulippe affirme que déjà plus d'une trentaine de candidats ont été présentés. Hormis Nic Leblanc et Richard Bélisle, les deux ex-bloquistes, pas question de dévoiler le nom de ces candidats, laissant dans l'immédiat tout l'espace médiatique au chef, qui doit faire son entrée à la Chambre des communes la semaine prochaine.

Selon M. Latulippe, le processus de sélection est relativement complexe; les candidats potentiels ont à traverser des entrevues, doivent remplir un long questionnaire sur leurs motivations profondes et auront éventuellement à faire face chacun à une assemblée d'in-

vestiture. «On veut des gens qui vont faire une campagne positive qui mettent de côté les traditionnelles batailles. [...] On veut des gens sérieux, prêts à défendre le programme de l'Alliance. Mais des gens pour qui le citoyen passe avant le parti. Nous sommes un parti en émergence qui cadre avec les nouvelles valeurs au Canada», explique M. Latulippe.

Ces nouvelles valeurs correspondent à un ras-le-bol constitutionnel, à une volonté d'avoir un État moins interventionniste et à la nécessité d'un rapprochement du citoyen et du politicien, estime le lieutenant québécois de l'Alliance. Quant aux valeurs personnelles de Stockwell Day (contre l'avortement, pour la peine de mort, par exemple), elles ne sont pas un obstacle au recrutement, assure M. Latulippe. «Elles démontrent surtout une grande franchise, un grand courage aussi. C'est une garantie pour la liberté de parole et non pas un risque», affirme ce dernier.

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION...



Depuis septembre 2000,

la réforme de l'éducation est en cours pour les enfants de l'éducation **préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire** (première et deuxième année). Enseignants, enseignantes, parents et élèves sont dans la course. L'important, c'est que tous et toutes franchissent, à leur rythme, le fil d'arrivée.

Les **enfants** continueront d'apprendre à lire, à écrire et à compter, mais ils le feront d'une façon différente et ils auront à jouer un rôle plus actif en classe. De plus, on insistera davantage sur les matières de base, principalement sur le français et les mathématiques.

Quant aux **enseignantes** et aux **enseignants**, ils jouissent d'une grande autonomie et d'une liberté d'action pour progressivement mettre en place dans leur classe les nouveaux programmes.

En tant que **parents**, il est important d'être bien informés sur la réforme. Soyez à l'écoute et joignez vos efforts à ceux de l'équipe-école.

www.meq.gouv.qc.ca

Québec 
Ministère
de l'Éducation

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Mulroney contre Trudeau: 1 à 1

S'il faut en croire ce que les anglophones surnomment la «sagesse conventionnelle», l'héritage de Pierre-Elliott Trudeau lui assurerait une loge à vie dans l'histoire du Canada tandis que le bilan de son successeur Brian Mulroney le vouerait à passer le restant de ses jours à se chercher une niche digne de ce nom.

Et il est vrai qu'à bien des égards, Pierre Trudeau a réussi là où Brian Mulroney a échoué, à commencer par le fait que la dynastie du second est au bord de la disparition tandis que celle du premier a fini par réussir à lui survivre. Pendant leurs règnes de premiers ministres, messieurs Trudeau et Mulroney sont tous deux venus à bout des ressources politiques et intellectuelles de leurs partis respectifs, les laissant aux portes du *burn-out* électoral.

Mais après un répit de deux mandats dans l'opposition, le Parti libéral du Canada a repris son souffle et le pouvoir. Aux commandes depuis bientôt sept ans, il entreprendra le prochain sprint électoral avec une longueur d'avance sur le reste du peloton.

Brian Mulroney, par contre, est destiné à faire partie de la poignée d'irréductibles conservateurs à qui il revient, presque par défaut ces jours-ci, de veiller sur le corps du Parti conservateur fédéral.

♦ ♦ ♦

Au fil des interventions de l'ancien premier ministre, on peut mesurer l'ampleur du mouvement qui est en voie de vider le PC de ses forces vives au profit de l'Alliance canadienne.

Avant de refaire surface dans les médias la semaine dernière, Brian Mulroney s'était manifesté pour la dernière fois en juin alors que la course à la direction de l'Alliance canadienne battait son plein. C'était à Markham en banlieue de Toronto à l'invitation de Jim Jones, seul et unique député conservateur fédéral ontarien de son état.

La semaine dernière, le député Jones a annoncé qu'il briguerait les suffrages sous la bannière de l'Alliance aux prochaines élections. Après la rentrée parlementaire la semaine prochaine, il siègera parmi les troupes de Stockwell Day. Deux de ses anciens collègues conservateurs du Québec pourraient passer aux libéraux prochainement.

Cette inexorable attrition serait moins dévastatrice pour les conservateurs si les interventions de Brian Mulroney n'illustraient une pénurie grandissante de munitions pour tenir l'Alliance à distance.

♦ ♦ ♦

En juin, M. Mulroney avait accusé avec une raison certaine Preston Manning d'avoir pris le risque de torpiller l'accord de libre-échange canado-américain en lançant des candidats réformistes dans la mêlée électorale de 1988. Leur présence aurait pu diviser le vote de droite, coûter leur majorité aux conservateurs et signer par le fait même l'arrêt de mort du projet de traité.

Mais voilà un reproche que l'ancien premier ministre peut difficilement adresser à Stockwell Day, qui faisait alors partie de l'équipe farouchement libre-échangiste du premier ministre albertain Don Getty.

Toujours en juin, Mulroney s'était déchainé contre les croisades successives du Parti réformiste contre les Accords de Meech et de Charlottetown. Mais Stockwell Day a voté pour les deux projets à la législature albertaine.

Résultat, la semaine dernière, Brian Mulroney en était à devoir soutenir que Joe Clark, un homme qu'il a passé la première partie de sa carrière politique à déloger comme chef, faisait un meilleur leader que Stockwell Day.

Tout cela n'a rien pour faire des interventions ponctuelles de l'ancien premier ministre conservateur le genre d'événement à sensation qu'avaient tendance à être les retours explosifs de Pierre Trudeau sur la scène politique. Mais M. Mulroney aurait peut-être tort de s'en désoler.

♦ ♦ ♦

Mercredi dernier à Montréal, il faisait remarquer à la blague qu'il y avait désormais trois partis conservateurs au Canada: le PC, l'Alliance et le PLC de Jean Chrétien. Ce que M. Mulroney voulait dire par là, c'est que la pièce maîtresse de son héritage, le libre-échange, a trouvé preneur bien au-delà de son ancienne formation politique. Et en cela, il a mieux réussi que Pierre Trudeau.

Car si les libéraux, sous Jean Chrétien, sont demeurés fidèles à la vision du Canada de Pierre Trudeau et à son credo constitutionnel, aucun des principaux partis d'opposition n'y adhère. Des premiers ministres provinciaux de premier plan comme Mike Harris en Ontario et Ralph Klein en Alberta sont indifférents pour ne pas dire hostile à sa conception du Canada. Pensez au peu de cas que fait M. Harris des droits de sa minorité francophone!

Quant au PLC, son orthodoxie à cet égard lui a coûté l'appui du Québec francophone. Aucun parti provincial au Québec n'adhère à la vision Trudeau et aucun des aspirants potentiels à la succession de Jean Chrétien en provenance du Québec ne serait désireux de la défendre non plus. À l'occasion du dernier référendum, le camp du NON a même demandé à M. Trudeau de rester chez lui.

Par comparaison, les conservateurs ont beau être à l'article de la mort, le flambeau du libre-échange ne manque pas d'endroits pour briller à commencer par les officines du gouvernement Chrétien. Seul parti fédéral à encore se méfier ouvertement de ce type d'orientations, le NPD est en déclin constant.

Pierre Trudeau avait l'habitude de devoir sortir de sa retraite pour défendre son héritage et sa vision contre tout ce qui bougeait au pouvoir au Canada.

Brian Mulroney peut se s'estimer heureux de n'avoir qu'à défendre le nom de marque de son ancienne formation.

Pierre Trudeau a laissé derrière lui un monument qu'on a le choix de vouloir entretenir ou démolir. Brian Mulroney a plutôt légué au Canada une pierre d'assises sur laquelle d'autres ont choisi de bâtir.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star

Tout projet de petite centrale serait soumis à une audience publique

Seules seraient exemptées celles produisant moins de un mégawatt

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a présenté au cours des dernières semaines au Conseil des ministres un projet de règlement qui, s'il était approuvé, obligerait tous les promoteurs de petites centrales hydroélectriques privées à faire passer le test de l'étude d'impact et de l'audience publique à tous les projets de plus de un mégawatt (1 MW).

C'est ce que *Le Devoir* a appris de sources bien informées au sein du Conseil exécutif, où le projet est actuellement passé au crible, notamment par les responsables de la déréglementation. On se rappellera qu'à Québec le comité sur la déréglementation, qui en est à son deuxième mandat, est présidé par Bernard Lemaire, principal actionnaire de Boralex, un promoteur de petites centrales et adversaire déclaré de l'évaluation environnementale publique.

Actuellement, seuls les projets de plus de 10 MW sont astreints à la règle de l'étude d'impacts et de l'audience publique. Ces exigences ont pour but de recenser et d'atténuer les impacts des projets dont on peut justifier l'existence, et, par ailleurs, de concilier les enjeux sociaux, biophysiques et économiques grâce au concours d'une équipe de commissaires indépendants du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'attachée de presse du ministre Bégin Caroline Drouin a confirmé hier que son patron avait effectivement présenté un projet de règlement en vue de réduire de 10 à 1 MW le seuil d'assujettissement des projets de production d'énergie, ce qui englobera aussi les projets éoliens ou d'autre nature.

Mme Drouin s'est contentée d'ajouter que «des discussions sont très avancées avec les instances gouvernementales concernées». Elle s'est refusée à dire de quelles instances il s'agissait et quand le dossier pourrait aboutir sur la table du Conseil des ministres. Ce dernier pourrait alors ordonner sa prépublication dans la *Gazette officielle* à des fins de consultation pendant 60 jours.

Au cours des dernières années, le gouvernement Bouchard a durement ressenti les contrecoups sociaux et politiques de deux dossiers chauds de petites centrales. Le dossier de la Chute Chaudière avait été finalement autorisé malgré une forte opposition. Plus récemment, dans le dossier de la Batisca, le ministre Bégin a tenté d'annuler un certificat d'autorisation émis au profit de Boralex mais il s'est buté à une décision du Tribunal administratif du Québec, qui lui a nié le pouvoir de révoquer. Si ce certificat devait être annulé par décision de tribunaux supérieurs parce qu'il a été émis en contravention des normes réglementaires, Québec pourrait être amené à verser des compensations au promoteur. Il en a coûté plus de deux millions au gouvernement pour avoir annulé le certificat d'un pisciculteur de l'Outaouais, qui polluait légalement le lac Heney, dans l'Outaouais.

La commission d'enquête présidée par le juge François Doyon avait recommandé en 1997 à Québec d'interdire carrément, sauf raison majeure, la construction de mini-centrales sur les «rivières vierges» du Québec. La commission avait, de plus, recommandé au gouvernement de «revoir ses règles» en ce qui a trait aux dossiers assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.

EN BREF

Essence: pas question d'une baisse de taxes

(PC) — Les automobilistes canadiens ne devraient s'attendre à aucun répit aux pompes à essence, à la suite de la rencontre des ministres de l'énergie du pays, hier, à Toronto. La réduction des taxes sur le carburant ne figurerait même pas à l'agenda de cette réunion annuelle des représentants de l'énergie fédéral, provinciaux et des territoires. À ce sujet, Ralph Goodale, ministre fédéral des Ressources naturelles, a déclaré que l'augmentation de la demande de pétrole brut, et non pas le niveau des taxes, était à blâmer pour la

hausse vertigineuse du prix de l'essence. La part que tire Ottawa des tarifs de l'essence n'a que faiblement augmenté en dépit des hausses de plus de 40 % observées à la pompe, ces deux dernières années, a-t-il affirmé. «La question des taxes n'a que peu à voir avec ce qui passe», a déclaré M. Goodale en marge des discussions ministérielles, menées en plein cœur de Toronto. «Ce qui s'est passé depuis deux ans est surtout lié au prix international du brut», a-t-il précisé. La forte hausse des cours pétroliers a donné lieu au pays à une augmentation des prix à la pompe, depuis le début de l'année, ceux-ci étant passés de 64 cents le litre, en janvier, à 71,2 cents le litre, le mois dernier.

Urgences-Santé

Les négociations ont repris malgré le vandalisme

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Malgré les actes de vandalisme des derniers jours, les négociations entre Urgences-Santé et ses ambulanciers ont repris de plus belle hier en fin d'après-midi.

Si les négociations ont été ajournées vendredi dernier, les gestes flamboyants et les moyens de pression ne se sont pas estompés au cours du week-end. En plus d'arrêter d'émettre des factures de transport et de rouler avec leurs gyrophares allumés pendant la nuit, les techniciens ambulanciers ont haussé le ton.

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux véhicules de superviseurs se sont retrouvés à l'eau, l'un dans le fleuve Saint-Laurent et l'autre dans la rivière des Prairies. Urgences-Santé indique que la première voiture est une irrécupérable (40 000 \$) et que la seconde a subi des dommages d'environ 10 000 \$. Une enquête policière a été ouverte pour retrouver le ou les responsables.

Puis, dans la nuit de dimanche à lundi, un câble de fibre optique a été sectionné au bureau de Saint-Léonard. Ce geste n'a pas nui aux répartitions d'appels, mais coûtera quelque 10 000 \$ en réparations, indique le directeur général, André Champagne.

Hier matin, par voie de communiqué, le président du Rassemblement de techniciens ambulanciers du Québec, Yves Imbeault, a condamné les gestes de vandalisme effectués au cours de la fin de semaine. Selon lui, son syndicat n'a pas avantage à agir de la sorte et il a accusé à mots couverts la partie patronale d'être l'auteur de ces actes criminels.

«La direction n'a jamais eu besoin de faire des coups d'éclats. Ce serait complètement loufoque, a répliqué André Champagne. Tout le monde ici sait que nos véhicules ne sont jamais fermés et que les clés sont souvent sur le contact au cas où il y aurait une urgence. [...] Nous n'avons aucun avantage à aller chercher ce genre d'exposition, car c'est l'image de toute la corporation qui a été ternie par ces gestes, pas seulement celle des techniciens.»



Martial BOUCHER

L'amour en héritage 2^e secondaire

Enseignement moral et religieux catholique.

320 pages — 15,70 \$

LIDEC inc. (514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Portos et champagnes sous une bonne étoile

Du 11 septembre au 25 janvier

-5 \$
-10 \$

Économisez sur les portos et champagnes!

5 \$ sur les bouteilles entre 25 \$ et 60 \$

et

10 \$ sur les bouteilles de plus de 60 \$.



Le plaisir de donner
Le plaisir de recevoir

www.saq.com

Offre en vigueur du 11 septembre 2000 au 25 janvier 2001.
Produits de 750 ml seulement.

Comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus. Quantités limitées. 18 ans et plus.



• LES ACTUALITÉS •

La commission Clair examinera la solution albertaine

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La Commission d'étude sur la santé et les services sociaux du Québec se penchera sur la solution albertaine, où une loi permet aux cliniques médicales privées à but lucratif de réaliser à sous-trait les chirurgies mineures autrefois effectuées par les hôpitaux.

«Théoriquement, ça [la loi 11] fait partie des choses qui peuvent être examinées par la commission. Beaucoup de services sont rendus par le secteur privé au Québec. On va examiner cette situation avec les mêmes paramètres que le reste. Est-ce que cela améliore l'équité et la solidarité? Nous avons mis sur la table toutes les hypothèses qui sont dans le marché», a indiqué M. Clair.

Au moment où certains groupes de pression, dont les syndicats, accusent déjà le président de la commission, Michel Clair, de préparer le terrain à une privatisation du système de santé, ce dernier s'est montré hier fermement décidé à étudier toutes les hypothèses mises sur la table, mais s'est défendu d'avoir déjà fait des choix. «Il n'est pas question de mettre en place un régime de santé à deux vitesses. Il est beaucoup trop tôt pour s'alerter de quelque conclusion que ce soit. Il faut garder le cœur chaud et la tête froide. On regarde les choses pour améliorer le système et non pas sur la base de préjugés ou de craintes qui n'ont pas été démontrées», a-t-il soutenu hier.

La très controversée solution adoptée par le gouvernement albertain de Ralph Klein pour réduire les listes d'attente pour cer-

taines chirurgies a défrayé les manchettes l'hiver dernier. Le gouvernement fédéral, inquiet que cela n'ouvre la porte à des infractions à la Loi canadienne sur la santé, s'en est fait jusqu'à maintenant le principal détracteur.

Hier, Jack Davis, le directeur de la Regional Health Authority de Calgary, a soutenu que l'opposition entourant cette loi était surtout d'ordre «idéologique». Dans les faits, dit-il, la loi 11 est très stricte et interdit aux cliniques privées de facturer des frais aux patients, d'effectuer des chirurgies majeures et de privilégier les patients plus fortunés. À l'heure actuelle, ces cliniques peuvent seulement réaliser des chirurgies de la hanche, de la cataracte ou de la hernie.

La réforme albertaine, la seule au Canada à avoir créé des autorités régionales de santé pourvues de réels pouvoirs, a d'ailleurs été considérée hier par les experts au forum comme l'une des plus réussies au Canada. À l'opposé, Duncan Sinclair, président de la Commission de restructuration des soins de santé en Ontario, a soutenu que sa province avait échoué dans sa réforme en maintenant un système de santé «hautement centralisé» où les hôpitaux demeuraient «sacro-saints». «Peu de choses ont changé en Ontario. Nous n'avons pas le leadership pour faire une vraie réforme», a-t-il dit.

De son côté, David Levine, directeur de l'hôpital d'Ottawa et administrateur de santé connu au Québec, a avancé l'idée de simplifier les structures en créant une seule régie au Québec, un organisme parapublic du style d'Hydro-Québec, qui serait chargé de gérer le système de santé.

Les suites au rapport Côté

Le monde du bingo presse Québec de réformer le secteur

Au Québec 1500 organismes se partagent les profits tirés de 600 salles de jeu

Le monde du bingo demande un sérieux coup de boulier au gouvernement. Étranglé par des règles trop strictes et trop lourdes, le milieu soutient que ses profits sont limités indûment. Vivement les changements. Et vite.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Las d'attendre une réforme qui ne vient pas, les représentants des trois plus gros organismes de Bingo québécois demandent au ministre Serge Ménard d'imposer un moratoire et de mettre au pas la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ).

Il y a près d'un an, le même groupe faisait une sortie dans les médias pour dénoncer les problèmes administratifs qu'il rencontrait avec la Régie et pour inciter le ministre responsable à ordonner une réforme. Serge Ménard avait alors commandé une étude au vice-président de la RACJQ, Charles Côté.

Rendue publique au printemps dernier, cette enquête fait 19 recommandations, des recomman-

dations qui, chose rare, ont fait consensus dans le milieu. La Régie propose ainsi de regrouper les associations œuvrant dans le domaine du bingo sous la même bannière. On suggère également la création d'une table de concertation pour élaborer de nouvelles règles et la mise en place d'un secrétariat général qui, lui, sera chargé de réduire graduellement le nombre de salles de bingo afin d'augmenter les profits.

«Nous, on veut une chose bien simple, on veut que le rapport Côté soit en vigueur et que la Régie arrête de traiter les gens inéquitablement», explique Chantal Gagnon, présidente du Regroupement des organismes bénéficiaires de bingos (ROBIN) et qui parlait également au nom de l'Association des bingos concertés et regroupés du Québec (ABCRCQ) et de l'Associa-

tion des locuteurs de salons de jeux du Québec (ALSJQ).

Les associations soutiennent que la lourdeur administrative est intenable et que la Régie compile plusieurs demandes en utilisant des outils juridiques. «On ne peut pas continuer comme cela. Il y a des conséquences financières pour les organismes et ses clientèles», dénonce Mme Gagnon. Elle [la régie] s'entête à utiliser à l'encontre des OSBL le même arsenal juridique que pour les débits de boisson contrôlés par des organisations criminelles.

Des accusations que réfute vivement la RACJQ. «On s'étonne de la réaction du milieu. On peut comprendre que les associations trouvent le temps long, mais on ne peut pas comprendre les accusations», explique le secrétaire de la Régie et adjoint au président, Artur Pires. «Les régisseurs rendent plus de 1200 décisions par année et ils le font en analysant l'intérêt public et l'intérêt des parties. Il ne faut pas être démagogue. C'est facile de dire qu'on fait du "deux poids deux mesures", mais la démonstration n'est

pas faite. Si c'était le cas, on changerait notre façon de faire.»

M. Pires explique que le rapport Côté a enclenché un long processus de consultation dans tout le Québec. Au cours des derniers mois, la Régie a évalué les impacts financiers des recommandations et les modifications juridiques qu'elles commanderaient. Serge Ménard devrait recevoir un rapport final bientôt et ainsi décider si oui ou non il ira de l'avant avec une réforme. Mais d'ores et déjà, le ministre s'est prononcé en faveur de changements profonds.

«Au Québec, il y a 600 salles de bingo pour 1500 organismes sans but lucratif (OSBL), indique Chantal Gagnon. Si on compare à l'Ontario, il y a 250 salles de bingo dans cette province pour 6000 organismes.» En sol québécois, le bingo génère 300 millions de dollars par année (45 millions de profit brut) tandis que la province voisine empêche 1,2 milliard. «On est tellement en retard. Cette réforme qu'on attend toujours, elle a été adoptée en 1976 en Ontario!», s'indigne Mme Gagnon.

EN BREF

Tempête tropicale

(AFP) — Une dépression tropicale, baptisée Florence et située à 800 km à l'ouest/sud-ouest des Bermudes, est devenue hier une tempête tropicale, a annoncé le Centre national des Ouragans (NHC) à Miami, en précisant qu'elle se dirige vers la côte est des États-Unis. Florence se déplace à une allure de 9 km/h et est accompagnée de vents de quelque 95 km/h. Pour être considéré comme un ouragan, le phénomène climatique doit générer des vents d'au moins 120 km/h. Fin août, un ouragan baptisé Debby était passé au large de Porto Rico et de la République dominicaine avant de s'affaiblir et de devenir une simple dépression tropicale.

Décollage avorté

(AP) — Un Boeing 767 de la compagnie TWA a dû interrompre en catastrophe son décollage de l'aéroport international JFK de New York après qu'on eut découvert une fenêtre mal fermée dans le cockpit du côté du co-pilote. L'appareil, qui devait se rendre à Saint-Louis (Missouri) avec 233 personnes à bord, a effectué un freinage d'urgence au cours duquel six des dix pneus ont explosé. Il n'y a pas eu de blessés, a précisé Arlene Salac, porte-parole de l'Administration fédérale de l'Aviation civile.

Une pub boomerang

La charge de Québec contre Ottawa lui revient en pleine face

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

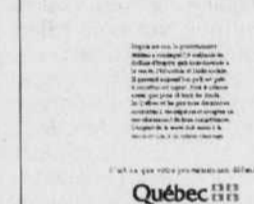
Une publicité du gouvernement du Québec parue la semaine dernière dans les quotidiens s'est transformée en munitions pour des associations et syndicats universitaires, qui reprenaient hier la même formule, adressant cette fois leur riposte au ministère de l'Éducation.

La publicité du gouvernement, parue le 2 septembre dernier dans les journaux, constituait une boutade à l'endroit du gouvernement fédéral en matière de financement du secteur de la santé. «L'argent de la santé doit servir à la santé et non à un odieux chantage», énonçait en substance la publicité, parue avant qu'une entente ne survienne entre les provinces et le fédéral.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) y a vu l'occasion idéale de relancer la balle au gouvernement, lui renvoyant sa propre formule, cette fois en matière d'éducation. «L'argent de l'université doit servir à l'université et non à un odieux chantage», ripostait hier en nos pages un groupe d'associations et syndicats liés au secteur universitaire. La publicité, qui occu-

L'argent de la santé doit servir à la santé et non à un odieux chantage.

L'argent de l'université doit servir à l'université et non à un odieux chantage.



paît une pleine page, constitue visuellement une copie conforme de celle du gouvernement du Québec. Alors que Québec contestait la reddition de comptes liée au financement de la santé, la communauté universitaire dénonce les contrats de performance liés au financement des universités.

«Ce n'est pas compliqué: nous demandons au gouvernement du Québec exactement le même traitement que celui qu'il [exigeait] de la part du fédéral», a expliqué hier le président de la FEUQ, Christian Robitaille. En voyant cette publicité du gouvernement, l'occasion était belle de renvoyer la balle. «Le gouvernement dénonce une forme de contrôle

lié à la reddition de comptes de la part du fédéral, mais c'est exactement ce que nous dénonçons dans le cas des contrats de performance imposés aux universités», ajoute M. Robitaille. Nous pouvons comprendre le principe d'imputabilité, mais il n'est aucunement question qu'on accepte le contrôle lié au financement.

À l'initiative de la FEUQ, six autres regroupements de la communauté universitaire ont appuyé la publicité. «Cette manière de faire ne peut qu'avoir des effets négatifs sur la réaction des universités», poursuit Christian Robitaille, qui craint les effets pervers du financement conditionnel lié à l'atteinte d'objectifs de performance.

Pour s'informer,
tout le monde
le fait



nouvel
horaire

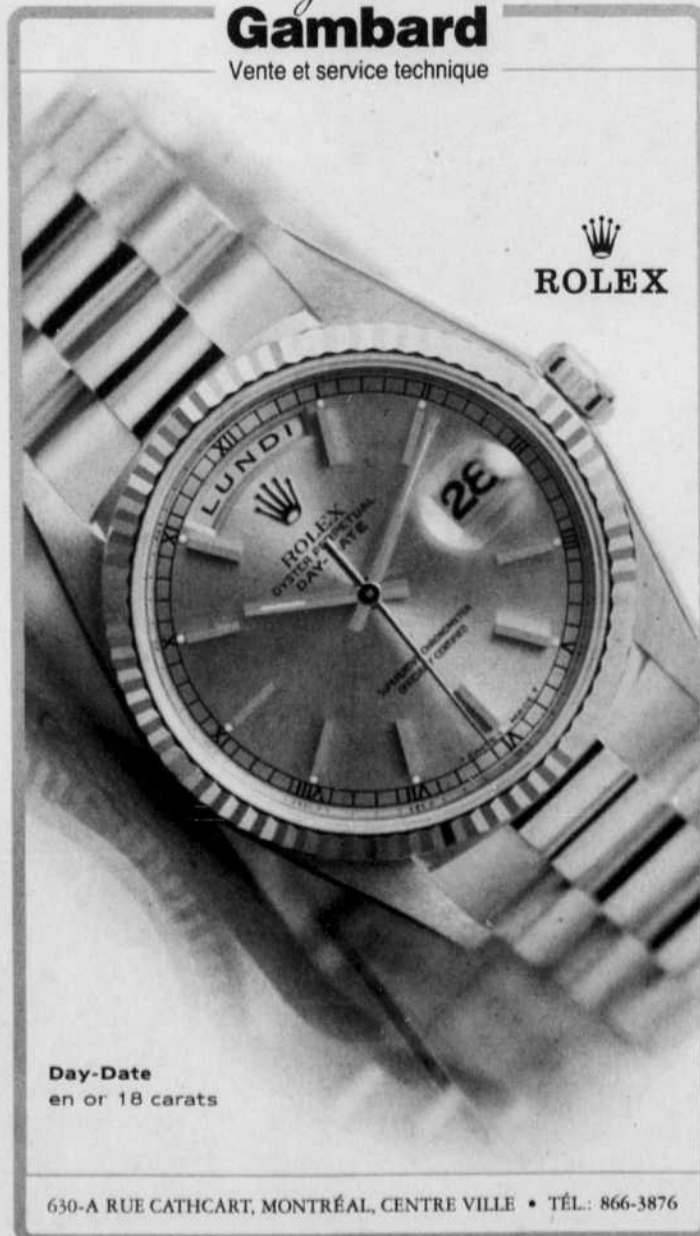
dès 11 h 15.

Jean Lapierre
décortique l'actualité pour vous.

CKAC 730
RADIO MÉDIA

La radio de l'information
ckac.com

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique



Day-Date
en or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

Soirée Relations

Pour célébrer le renouveau de la revue Relations, nous vous invitons à une table-ronde sur

Les rapports hommes/femmes à l'ère des technologies de reproduction

avec la participation de
Marc Chabot, professeur de philosophie au Collège François-Xavier-Garneau,
Anne St-Cerny, coordonnatrice de la Fédération québécoise pour le planning des naissances,
Louise Vandellac, professeure au département de sociologie de l'UQAM.

Les technologies de reproduction, en rendant possible l'engendrement sans relation sexuelle, sont en train de bouleverser notre façon de vivre la différence sexuelle. Au nom d'un légitime désir d'enfant, l'industrie du vivant s'a transformé la procréation en un procédé purement technique, où l'idée même de filiation, d'inscription dans un cadre symbolique, tend à disparaître. D'un côté, l'homme devient un simple producteur de sperme; de l'autre, la femme est réduite en une cavité à remplir, un entrepôt d'embryon conçu en laboratoire. Et cela sans parler du clonage, où disparaît jusqu'à l'idée que la reproduction implique un rapport à l'autre...

La rencontre d'un homme et d'une femme tendant à devenir superflue pour assurer la venue au monde d'un enfant, comment penser l'un et l'autre sexe? L'identité de l'homme et de la femme se voit nécessairement troublée par ce chambardement de l'ordre généalogique. Les technologies de reproduction, peut-être nourries par le fantasme inavoué (et inavouable) de l'abolition de la sexualité, annoncent-elles des rapports plus harmonieux entre les hommes et les femmes ou, au contraire, un enfermement narcissique de chacun dans une image de soi qu'il pourrait reproduire à l'infini, grâce au clonage?

Cette Soirée Relations spéciale aura lieu
au Gesù
1200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts), Montréal
le jeudi 14 septembre, à 19 h 00

Entrée libre

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET LOI
25, RUE JARRY OUEST, MONTRÉAL H2P 1S6. RENSEIGNEMENTS: (514) 387-2511

L'annonce parue le 11 septembre 2000 en page A3 aurait dû se lire ainsi.

LE DEVOIR

LE MONDE

Les élections dans l'État de New York



Hillary Clinton a rendu visite, hier, à des étudiants en puériculture à Scarsdale, dans l'État de New York, en compagnie de son mari, le président Bill Clinton.

Lazio et Clinton haussent le ton

Les deux candidats multiplient les attaques frontales

MICHEL MOUTOT
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les couteaux sont tirés entre Hillary Clinton et son adversaire républicain Rick Lazio dans la bataille pour le poste de sénateur de l'État de New York, à la veille de leur premier débat télévisé.

Pour la campagne la plus médiatisée de l'histoire du Sénat, qui est lancée depuis plus d'un an et passionne les Américains bien au-delà des frontières de l'État, le 4 septembre (Labor Day) a marqué le début d'un affrontement entre deux candidats qui jusqu'alors s'abstenaient de mener des attaques trop directes, au point d'éviter de prononcer le nom de l'adversaire.

Dimanche, le service de presse de la Maison-Blanche a publié une photo de Rick Lazio, datant de 1998, montrant l'élu de la chambre des Représentants, tout sourire, serrant la main de Yasser Arafat lors d'un voyage officiel au Moyen-Orient. Or M. Lazio reprochait régulièrement à la première dame des États-Unis d'avoir donné en novembre 1999 une accolade à Suha Arafat, l'épouse du dirigeant palestinien, qui venait d'accuser Israël d'empoisonner les enfants palestiniens. Le vote de l'important électoral juif à New York est considéré comme crucial pour l'issue du scrutin.

«C'est le dernier exemple de Rick Lazio disant quelque chose et en faisant une autre», a attaqué dimanche Hillary Clinton. «Cela résume la façon dont il a voté au Congrès, sa campagne. Les new-yorkais doivent savoir qu'il y a une grande différence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.»

Au cours des derniers jours, les deux candidats ou les partis qui les soutiennent ont multiplié les diffusions de spots publicitaires, d'une tonalité de plus en plus offensive.

«Hillary Clinton: vous ne pouvez tout simplement pas lui faire confiance», proclame l'un des films de Rick Lazio.

Sous le titre *Le temps est à l'affrontement dans la campagne sénatoriale*, le *New York Times* publiait hier un éditorial dans lequel l'influent quotidien assure que «la course au Sénat était jusqu'ici une campagne ennuyeuse entre deux candidats prudents. Tout a changé au cours du week-end.»

Cette intensification des attaques frontales est due au calendrier, explique Norman Adler, analyste politique à New York. «Dans ce pays, les gens commencent à s'intéresser à la politique après Labor Day», explique-t-il. «Alors que l'on approche du jour des élections [7 novembre], le niveau d'attention des électeurs augmente. Vous avez donc plus de possibilité de faire avancer votre cause. Et cette année, c'est de plus en plus de façon négative.»

La tonalité de la campagne a peu de chances de s'apaiser au fil des jours, estiment les experts, à cause de l'indécision qui risque de se prolonger jusqu'à la veille du scrutin. Le dernier sondage, publié dimanche, met les deux candidats dans une situation de quasi-égalité: 47 % pour Hillary Clinton et 45 % pour Rick Lazio, avec une marge d'erreur de près de 4 points.

Dans ce contexte, le premier débat télévisé, organisé demain soir par une chaîne de Buffalo sera particulièrement suivi. «Cela va attirer le genre d'audience qui regarde le Superbowl», assure Norman Adler.

Il opposera un élu à peu près inconnu il y a trois mois, qui doit encore faire la preuve auprès des nombreux indécis qu'il a la stature nécessaire pour occuper un poste aussi prestigieux, à une First Lady dont ce sera le baptême du feu.

Le référendum sur le quinquennat

Les Français sont peu mobilisés

BÉATRICE BRETONNIÈRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — À deux semaines du référendum sur la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans dont la campagne officielle a été lancée hier, les Français sont peu mobilisés.

Seulement 36 % ont l'intention d'aller voter le 24 septembre sur le quinquennat, selon un sondage IFOP réalisé les 7 et 8 septembre, alors que les taux de participation électorale sont généralement élevés en France.

Le désintérêt pour le sujet est grandissant depuis son lancement par le président de la République Jacques Chirac en juin. Le soutien du principal parti au pouvoir (socialiste) à la réforme n'a rien changé. «*J'en conviens, ça n'est pas le principal souci des Français*», a reconnu François Hollande, premier secré-

taire des socialistes, en lançant samedi la campagne de son parti pour un vote en faveur du quinquennat.

Interrogés sur les raisons de leur non participation au scrutin, les abstentionnistes mentionnent à 43 % le fait que «cela ne changera rien au fonctionnement de la vie politique».

Comme le confirment les sondages, le oui devrait cependant l'emporter. 81 % des Français se disent favorables à cette réforme présentée par les hommes politiques et les commentateurs comme une modernisation de la démocratie.

Le contexte général de la rentrée politique et économique explique en outre cette désaffection pour une question aussi abstraite. Les Français sont plus intéressés par la flambée des prix du pétrole, les barages des routiers qui les ont privés d'essence pendant toute la semaine passée, ou la rentrée des classes.

Les prix du carburant

La protestation fait tache d'huile

Le mouvement a gagné la Belgique et l'Allemagne

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Le mouvement de protestation contre les augmentations des prix des carburants s'est poursuivi hier dans divers pays d'Europe, après la levée des barrages routiers en France à l'issue d'une semaine de conflit.

Des artisans et chefs d'entreprise français ont tout de même bloqué hier matin les accès d'une demi-douzaine de villes de province et des axes routiers pour protester contre la flambée des prix des carburants.

Les manifestants estiment avoir été oubliés par les aides gouvernementales accordées aux agriculteurs et aux transporteurs, qui ont mis fin le week-end dernier à une semaine de blocage des raffineries et dépôts d'essence.

Le centre de Bruxelles a été paralysé par un syndicat de camionneurs qui a bloqué plusieurs dépôts de carburant pour obtenir une baisse du prix du gazole. Une centaine de patrons routiers, qui bloquaient depuis dimanche plusieurs artères du centre de la capitale européenne, devaient être reçus dans l'après-midi par des représentants du gouvernement.

Ils réclament l'instauration d'un tarif spécial pour le carburant à usage professionnel et une diminution des taxes sur certains produits de consommation.

La Fédération belge des transports, qui affilié surtout les grands transporteurs de Flandre (nord) où sont implantées 65 % des 8500 entreprises belges du transport routier en raison de la présence des ports maritimes (Anvers, Zeebrugge), s'est toutefois désolidarisée de ce mouvement.

Le ministre (écologiste) des Transports, Isabelle Durant, a déclaré être opposée à une diminution des taxes, ce qui «donnerait un très mauvais signe aux pays producteurs» de pétrole et serait «englobée» en cas de nouvelle hausse du prix du brut.

En Grande-Bretagne, le premier ministre Tony Blair a exclu une baisse des taxes, alors que les mouvements de protestation se sont multipliés. «Nous ne pouvons et nous ne modifierons pas la poli-

tique gouvernementale sur le carburant sous la pression [...] Ce n'est pas la manière dont nous gouvernons en Grande-Bretagne», a déclaré M. Blair. Les principales manifestations se sont déroulées dans plusieurs régions, notamment au Pays de Galles et en Ecosse, mais aussi dans le nord-ouest et le sud-ouest.

Pour la quatrième nuit consécutive, l'accès à la plus grande raffinerie d'Europe, à Stanlow, près d'Ellesmere Port (nord-ouest de l'Angleterre), est resté bloqué par des agriculteurs. Quelque 150 taxis venus de Liverpool (nord-ouest) ont rejoint les paysans. Un dépôt qui alimente la région de Manchester (nord-ouest) était totalement bloqué par des camions et une centaine de stations-service du nord-ouest sont à sec. Les files d'attente d'automobilistes n'ont cessé de s'allonger. Certaines villes, comme Edimbourg, ont été le théâtre d'«opérations escargot» provoquant de considérables embouteillages.

Les premières manifestations apparues en fin de semaine dernière en Allemagne risquaient de s'étendre à tout le pays pour faire monter la pression sur le gouvernement.

«Nous sommes prêts à manifester dans tout le pays pour montrer notre mécontentement», a déclaré le vice-président de la Fédération des transporteurs de marchandises (BGL), Adolf Zübel.

La BGL, qui regroupe 18 000 entreprises, réclame la suppression de la taxe verte (impôt écologique imposant depuis le 1^{er} janvier 2000 une hausse du prix du carburant de 6 pennings par litre chaque année pendant quatre ans) ainsi qu'une réduction de la taxe sur les véhicules à moteur. Elle se réunira demain pour décider de la stratégie à adopter.

L'automobile-club allemand (14 millions d'adhérents) s'est aussi élevé contre l'impôt écologique. «Nous allons tout faire pour nous opposer à la taxe verte dans le cadre de nos discussions avec le gouvernement», a déclaré l'un de ses dirigeants au quotidien *Die Welt*, tandis que le ministre des Transports, Rheinard Klimmt, s'est dit prêt à examiner les doléances des transporteurs routiers.



Un automobiliste en panne s'est rendu en vain, hier, avec son jerrycan à une station-service de Cardiff au Pays de Galles.

L'Europe ne veut pas absoudre Haider

L'Autriche réintégrera bientôt l'UE

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les partenaires européens de l'Autriche sont prêts à lever les sanctions bilatérales imposées à ce pays depuis février pour contrer l'extrême droite, mais leur décision doit être unanime et certaines capitales rechignent hier à absoudre Jörg Haider et son parti.

Des consultations ont été engagées dès samedi sur la base d'un rapport recommandant l'arrêt de ces sanctions, car leur maintien serait «nuisible».

La France, présidente de l'Union européenne, coordonne ces consultations et la décision de lever ou de maintenir ces sanctions «est une question d'heures ou de jours», a annoncé hier le ministre français délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici.

«Treize pays membres [de l'UE] m'ont dit clairement qu'ils étaient pour la fin immédiate du boycottage politique», a pour sa part affirmé le président autrichien Thomas Klestil, accusant implicitement la France de retarder la décision.

Le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker avait donné dès samedi la tendance. «Il faut obtenir assez vite une levée des sanctions. Une majorité des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne sont de cet avis», avait-il assuré.

Plusieurs capitales ont depuis

officiellement confirmé cette position. Le gouvernement britannique s'est ainsi prononcé dimanche pour la fin des sanctions, mais Londres ne prendra aucune décision unilatérale, a précisé un porte-parole de Downing Street.

Le Danemark est également sur cette ligne et a même fait pression pour lever les sanctions dès lundi, menaçant de faire cavalier seul. Mais plusieurs grands pays, notamment l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, n'ont pas encore publiquement fait connaître leur position.

Or la décision des quatorze doit être «unanime», ont insisté hier les gouvernements suédois et finlandais, sans dévoiler leurs positions.

Si le rapport préconise l'arrêt des sanctions, ses auteurs — le Finlandais Martti Ahtisaari, l'Espagnol Marcelino Oreja et l'Allemand Jochen Frowein — sont cependant très critiques envers le FPÖ, associé au pouvoir par les conservateurs, et défini comme un «parti populiste de droite aux caractéristiques extrémistes».

La Belgique, en pointe avec la France dans la condamnation de l'alliance gouvernementale autrichienne, insistait hier sur la critique sévère du FPÖ.

Jörg Haider semble avoir pris conscience de la menace. Après avoir multiplié les fanfaronnades, il a affirmé hier que son parti al-

lait «prendre très au sérieux» ses critiques.

Si la fin des sanctions semblait acquise hier, les discussions portaient sur l'habillage de la déclaration des quatorze, afin de ne pas donner l'impression d'absoudre Jörg Haider et son parti.

L'une des questions posées par la présidence française porte sur les moyens d'exercer la vigilance qu'implique la nature particulière de ce parti.

Le chef de la diplomatie italienne Lamberto Dini, exaspéré par l'attitude de l'homme fort du FPÖ, venu samedi en Italie le critiquer, pourrait peser en faveur d'une position ferme vis à vis de Jörg Haider, à la satisfaction des Français et des Belges.

EN BREF

Le Conseil de sécurité au Timor

(AFP) — La mission que le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé d'envoyer en Indonésie et au Timor après la mort de trois employés de l'ONU devrait partir en début de semaine prochaine, ont indiqué hier des diplomates. Le HCR a exclu dimanche un retour rapide au Timor occidental et réclame des mesures de sécurité concrètes de l'Indonésie, alors que plus de 100 000 réfugiés est-timorais risquent de souffrir de pénuries alimentaires. Des diplomates ont précisé que la composition de la délégation du Conseil devrait être à peu près semblable à celle que le Conseil avait envoyée il y a un an au plus fort des troubles provoqués par les milices pro-indonésiennes au Timor oriental après le référendum en faveur de l'indépendance.

Bataillons supplémentaires au Kosovo

(AFP) — L'OTAN va renforcer ses effectifs au Kosovo en vue des élections prévues le 28 octobre dans la province en y dépêchant quatre bataillons supplémentaires, a annoncé le porte-parole du comité militaire de l'Alliance réunie hier à Athènes. Chacun de ces bataillons — un français, un italien, un grec et un britannique — comptera entre 300 et 500 hommes, a précisé le porte-parole, le colonel Frank Salis. 36 000 soldats des pays de l'OTAN opèrent actuellement au Kosovo sous commandement de la KFOR, la force multinationale de paix. Il faut y ajouter 7000 hommes venant de pays non membres de l'OTAN. Des élections municipales, le premier scrutin depuis la fin de la guerre, sont prévues le 28 octobre (bien 28) au Kosovo.

Clandestins : arrestations en Chine

(AFP) — Plusieurs responsables du drame qui a coûté la vie à 58 immigrants clandestins chinois en juin dernier à Douvres ont été arrêtés par la police chinoise, ont indiqué hier des policiers britanniques à Pékin. Présents en Chine pour tenter de terminer le travail d'identification des 58 personnes retrouvées mortes asphyxiées le 18 juin dans un camion dans le port de Douvres, les trois policiers ont rapporté avoir été informés par leurs interlocuteurs chinois de ces arrestations. «Nous croyons que plusieurs personnes ont été arrêtées en liaison avec cette affaire [...] nous pensons qu'il s'agit de personnages-clés, mais nous n'avons aucun détail pour le moment», a déclaré Dennis McGookin, de la police du Kent.

Damas prête à négocier

(AFP) — La Syrie est prête à négocier un accord de paix avec Israël si l'État hébreu accepte d'appliquer les résolutions de l'ONU, affirmait hier le journal du parti au pouvoir, *Al-Baas*. «La Syrie est prête à œuvrer conformément aux résolutions internationales et au principe de l'échange de la terre contre la paix, lorsqu'Israël décidera d'avancer vers une véritable paix», indiquait *Al-Baas* dans un éditorial. Le premier ministre israélien Ehoud Barak a déclaré hier avant son départ de New York à des représentants de la communauté juive américaine qu'un accord de paix était possible avec la Syrie. «Je crois fermement qu'un accord est possible avec la Syrie», a indiqué Barak, en faisant état de «signes positifs en provenance de Damas». «Le jeune Assad [le président Bachar al-Assad] a clairement fait savoir que la paix était un choix stratégique», a-t-il ajouté.

Conservons l'équilibre naturel

Normand FECTEAU

Conservons l'équilibre naturel

Écologie 1^{er} secondaire

Un cheminement personnel simple et progressif.

Cahier 384 pages — 16,85 \$ • Corrigé 376 pages — 31,75 \$

L'IOEC inc. (514) 843-9991

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

De mal en pis

Dans un long article publié le mois dernier dans notre page *Idees*, deux psychologues des Centres jeunesse de Montréal, Louisiane Gauthier et Gérald Lajoie, donnent la parole à des jeunes ayant reçu l'attention des services publics. Il faut souligner leur courage. Bien que succincts, ces témoignages n'en constituent pas moins un impitoyable jugement sur un système qui déraile. À quoi sert en effet un système censé protéger les jeunes ne pouvant plus vivre dans leur milieu familial s'il propulse l'enfant dans un milieu tout aussi perturbateur, voire violent? À cette insoutenable question, il faudra bien trouver rapidement un début de réponse, et agir en conséquence.

Le gouvernement québécois est parfaitement au courant des sérieux problèmes de fonctionnement des Centres jeunesse de Montréal, qui sont l'objet d'enquêtes depuis juillet. Les ministres Gilles Baril et Pauline Marois ont en effet constitué une petite équipe qui leur fera rapport dans quelques mois. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement est contraint d'intervenir: en mars dernier, à la suite d'un rapport dévastateur de la Commission des droits de la personne, dénonçant des pratiques de gestion inadmissibles, M. Baril avait imposé la tutelle aux six Centres jeunesse de la région des Laurentides, cela sans parler de plusieurs autres incidents plus ou moins isolés.

Les Centres jeunesse interviennent auprès des jeunes qui, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, ont besoin d'aide. Ces jeunes peuvent être placés dans des centres de réadaptation, dans des familles d'accueil ou encore laissés au sein de leur famille, avec un soutien à cette famille toute entière. Depuis plusieurs années, les différents personnels et syndicats attachés aux Centres jeunesse protestent contre les compressions qui ont frappé le réseau. Ils ont raison: diminution des ressources et augmentation des besoins font très mauvais ménage, d'autant plus que les problématiques des jeunes sont de plus en plus complexes.

On a l'impression, en effet, que dans plusieurs régions, et certainement à Montréal, les Centres jeunesse sont dans un état de panique perpétuel, avec des intervenants qui passent tout leur temps à éteindre des feux. Pourtant, point n'est besoin de préciser que la précipitation est mauvaise conseillère en ce domaine. Pourquoi tant d'enfants voguent-ils de famille d'accueil en famille d'accueil, un peu plus déracinés à chaque fois? Faut-il comprendre que ces familles ne reçoivent pas le soutien auquel elles seraient en droit de s'attendre? Ou faut-il déduire que les enfants ont été mal évalués et mal placés au départ? Le problème est d'autant plus complexe que le nombre de familles disposées à accueillir des enfants est en chute libre.

Mais quand un enfant doit-il absolument être retiré de son milieu familial? Bien que la loi sur la Protection de la jeunesse privilégie, à juste titre d'ailleurs, le maintien de l'enfant dans sa famille autant que faire se peut, de nombreuses voix se sont élevées ces derniers temps pour dénoncer les excès de cette approche, laquelle serait devenue une religion parce que les ressources manquent pour faire autre chose.

Le gouvernement sera peut-être tenté par un dépoussiérage de la Loi sur la protection de la jeunesse. Voilà qui ne ferait pas de tort. Il sera peut-être tenté également par une réforme des structures du système d'appui aux jeunes. Il devrait renoncer à cette voie qui ne serait rien d'autre qu'une fuite en avant. La solution aux problèmes est ailleurs.

Mais il faudra bien trouver des réponses à des questions fondamentales. Comment se fait-il qu'après avoir investi tant d'argent dans le système d'aide aux jeunes, le Québec ne réussisse pas à faire mieux? Peut-être serait-il temps, pour contrer le découragement qui s'est emparé d'un trop grand nombre d'intervenants, de se doter d'outils plus systématiques d'évaluation des jeunes tout aussi bien que d'évaluation des décisions.

Quant aux intervenants, surmenés, ils ne peuvent plus continuer à courir d'un cas à l'autre comme des poules sans tête. Les responsables politiques doivent comprendre qu'on ne règle rien de cette manière. Ce n'est pas en expédiant un «cas» pour en régler un autre puis un troisième et ainsi de suite, à la vitesse de l'éclair, qu'on avance. Au mieux, on fait du sur-place.

Intervenir auprès d'un adolescent aux prises avec des difficultés sérieuses est un travail extrêmement difficile, dont l'issue ne peut être connue à l'avance. Et bien qu'il ne faille jamais renoncer à «sauver» un adolescent, il est clair que des ressources plus importantes devront être acheminées vers les petits enfants, de manière à intervenir plus tôt dans leur vie.

pdesrivieres@ledevoir.ca



Paule des Rivières

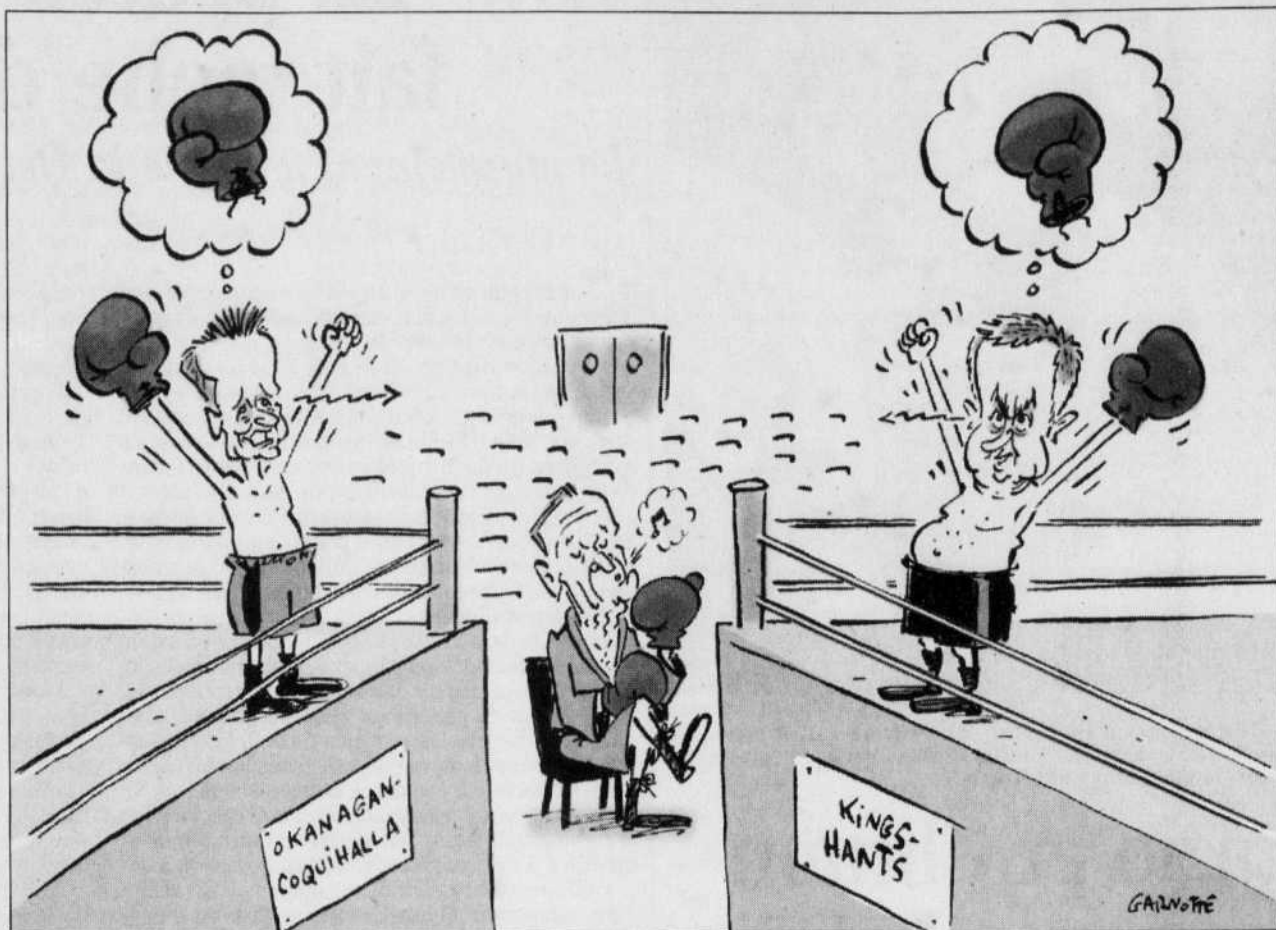
LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Un impôt moyenâgeux

Lettre ouverte au ministre de l'Éducation,

Le montant de la taxe scolaire a été pratiquement multiplié par deux en quelques années. C'est là un impôt dont le caractère inique va en s'amplifiant. En effet, pourquoi faire payer le même montant en fonction des biens immobiliers seulement alors que d'autres facteurs devraient être examinés tels que le nombre d'enfants scolarisés et surtout le revenu annuel? A quand une réforme de cet impôt moyenâgeux et aussi du système scolaire dirigé par des commissaires scolaires élus par moins de 10 % de la population ou par acclamations dans certains cas?

Il me semble qu'il serait plus facile de se débarrasser d'une institution, à savoir la prééminence des commissaires scolaires, imposée par l'Histoire liée à celle de la Grande-Bretagne que des liens fédéraux. Pourquoi ne pas regarder du côté de certains pays qui ont de bons systèmes scolaires sans avoir recours à des élus qui imposent leur ignorance pédagogique et leur magouille politique? Les employés et les cadres des commissions scolaires font un excellent travail, mais ils doivent obtenir l'aval des commissaires. Ce doublement nous coûte cher.

En tant qu'ancien administrateur scolaire, je peux affirmer que certaines dépenses pourraient être évitées si tout le monde qui gravite autour de l'enseignement (cadres, administrateurs, commissaires) se contentait de tenir les réunions dans leur cadre habituel plutôt que de s'éclater aux frais de la princesse dans les Laurentides ou dans d'autres lieux en Amérique du Nord. Les réductions de budget n'ont pas épargné les écoles, mais elles n'ont pas mis fin aux voyages des cadres, des administrateurs et des commissaires dans le pays et sur le continent pour assister à des conférences

qui n'ont jamais eu d'effet direct sur la pédagogie. Il serait intéressant de connaître les montants alloués à tout ce monde scolaire qui se régale aux frais des contribuables que l'on trait sans arrêt et qui se laissent plumer sans hausser la voix.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, ce n'est pas une minorité d'électeurs scolaires qui risque d'avoir un impact sur les prochaines élections provinciales. A quand la véritable réforme?

C'est à l'intérieur de l'école que le rôle des parents est important.
Djamel Benyekhlef
Professeur retraité
Dollard-des-Ormeaux, 3 septembre 2000

Les forces de quel ordre?

Voici le portrait que je me fais du conflit de travail des policiers de la SQ et de ses conséquences.

Le 31 août 2000, les policiers laissent les gens rouler à toute vitesse avec les conséquences que l'on connaît (accidents, blessures, décès) parce qu'ils n'ont pas le salaire qu'ils veulent.

Le lendemain, le 1^{er} septembre 2000, les mêmes policiers ont obtenu leur salaire et ne tolèrent plus un kilomètre de plus que permis parce que ça n'a pas de bon sens de laisser les gens rouler si vite. Ça met leur sécurité en danger. Il faut donc ramener l'ordre et, surtout, se redonner une image.

Ce que je constate c'est que la sécurité des gens, dans le fond, n'a pas vraiment d'importance et n'est pas un objectif si on n'a pas le salaire qu'on veut. Ça vous dit quoi tout ça? Vous trouvez pas ça un peu idiot? Cependant, tout ceci reflète le sens de nos valeurs (ce qu'on est prêt à accepter) et ce qu'on veut en faire. Ça vous convient?

Voulez-vous continuer à vivre avec des principes aussi primitifs? Les policiers devraient être les représentants des «forces de l'ordre». De quel ordre? De toute évidence, les représentants des forces de l'ordre devraient être les citoyens, d'abord pour remettre de l'ordre dans leurs valeurs individuelles et collectives.

Et maintenant, ce sont les ambulanciers qui prennent le collier. Que fait-on?
Michel Perreault
Lanoraie, 2 septembre 2000

Je me souviens

Le mal canadien qui nous tient lieu de lieu commun, est-ce contagieux, me fait me rappeler que je connais le nom de tous les premiers ministres du Québec depuis au moins 1936, même Antonio Barrette, et les années où ils ont été au pouvoir. Je me souviens aussi de la date de certaines élections. Celles du 5 juin (1966) et du 15 novembre (1976) ayant été les plus importantes, à mon humble avis.

Par ailleurs, demandez-moi par exemple en quelle année Mackenzie King est mort, qui lui a succédé, à Ottawa, mes réponses seront beaucoup plus approximatives.

J'ai voté pour Trudeau une fois dans ma vie. Il avait promis que c'était son dernier appel au peuple. J'agréai à cette promesse et lui accordai mon suffrage. C'était une promesse de politicien car il s'est représenté quatre ans plus tard. Je ne me souviens pas en quelle année se déroulèrent ces élections-là où le Parti libéral a reçu 71 % des voix exprimées au Québec, dont la mienne, et pourtant, je me souviens que c'est le 13 avril 1981 que le Parti québécois a été reporté au pouvoir.

À qui appartient-on sinon au pays de sa mémoire?
Jean-François Bonin
Montréal, 3 septembre 2000

LIBRE OPINION

Les enfants-soldats: mon petit kandongo

PIERRE BEAUDET
directeur, Alternatives, réseau d'entraide
et de développement international

Cette semaine se tient à Winnipeg une conférence organisée par le gouvernement canadien sur les enfants victimes de la guerre. Les conflits qui prolifèrent un peu partout, surtout en Afrique présentement, créent en effet une véritable hécatombe dans laquelle la très grande majorité des victimes sont des civils, principalement des enfants, des femmes, des personnes âgées et sans défense. Le Canada se retrouve au premier plan des initiatives pour alerter l'opinion mondiale sur cette tragédie et c'est tout à son honneur. Mais il faudra plus que de bonnes intentions pour résoudre le problème. Il faudra bien un jour examiner les causes de ces conflits et viser des responsables qui entraînent des millions d'enfants vers la mort.

L'atterrissage à Bukavu dans l'est du Congo se fait finalement en douceur malgré les herbes folles qui courent sur la piste. Le pilote du Buffalo en a vu d'autres: il fait la navette depuis 1997 entre les dépôts alimentaires de l'ONU et la province du Kivu dans d'incessants combats suivis de cessez-le-feu sans lendemain. Dans le hangar dégingé qui sert d'aéroport, on fait semblant de vérifier nos papiers. Mais plus intéressants sont les petits soldats qui traînent leur AK-47 plus grande qu'eux. Perdus dans une vieille vareuse, Emile dit avoir 12 ans et pourrait en avoir 9 ou 16. Ce kandongo (enfant-soldat) fait partie des «forces militaires» en République démocratique du Congo. Depuis la première rébellion de Laurent Kabila en 1997 jusqu'aux guerres actuelles opposant le même Kabila à divers groupes armés, ce sont souvent des enfants qui font le sale travail: éclaireurs, espions, démineurs, gardiens de prisonniers, à la fois bourreaux et victimes. Sont-ils 5000

ou 15 000 au Congo, personne ne le sait vraiment. Dans cette atroce guerre où périssent surtout des civils, des armées sans foi ni loi sèment la terreur et transforment des milliers d'enfants en esclaves.

Le sang sur les diamants

Dans les hôtels chics de Kinshasa, Lubumbashi ou Kisangani, on ne perd pas son temps. Des transactions de toutes sortes sont chuchotées entre responsables politiques ou militaires congolais et de nombreux et discrets émissaires qui viennent d'un peu partout dans le monde. Les diamants qui abondent au Congo et qui viennent aussi de l'Angola voisine où perdure une guerre civile depuis 30 ans sont bien cotés sur les marchés d'Anvers, de Johannesburg, de Tel-Aviv. De mains à mains jusqu'aux grands diamantaires du monde, les riches cailloux sortent du Congo par pleines poches et à des prix dérisoires, en dehors de toute légalité, taxation ou contrôle. Les grands acheteurs comme De Beers passent par de nombreux intermédiaires, ce qui permet aux entreprises diamantaires multinationales de ne pas avoir directement les mains dans le sang.

En très grande partie, la guerre congolaise, qui, selon l'ONU, a fait plusieurs centaines de milliers de morts depuis 1997, est une chicanerie entre diverses mafias qui veulent contrôler ce trafic. Dans les zones diamantaires, les combats font rage et les kandongos sont recrutés par tout le monde, tâche facile dans un contexte où des enfants sont abandonnés par milliers et où la vie ne coûte pas très cher. Des processus aussi sordides expliquent aussi les conflits qui sévissent dans d'autres pays africains, la Sierra Leone par exemple. Les diamants de ce pays se retrouvent dans les pays voisins comme le Libéria ou la Guinée-Conakry où des acheteurs israéliens et libanais n'ont qu'à arroser les milices locales qui transforment aussitôt le profit en achats d'armes. Au bout du compte, le

pays se retrouve avec des milliers d'enfants-soldats qui ont commis des crimes atroces.

Dans le cas de l'Angola, la rébellion de l'UNITA a ainsi financé ses guerres à hauteur de trois milliards de dollars, selon l'ambassadeur canadien à l'ONU Robert Fowler. Dans un rapport déposé au Conseil de sécurité au début de l'année, l'ambassadeur a mis au jour très précisément les pays et les entreprises qui participent à ce trafic de la mort.

Des profits à quel prix ?

Les milices et les armées qui sont responsables de plus de 15 conflits armés en Afrique actuellement sont devenues au fil des années des entrepreneurs clairvoyants. Elles connaissent les aléas des marchés boursiers et sont capables de négocier des transactions complexes. Avec le diamant qui passe surtout par des groupes en rébellion ou paramilitaires, d'autres ressources précieuses continuent d'alimenter les guerres, le pétrole notamment. Des gouvernements déliquescents ou irresponsables bradent ces ressources contre des armes, dans des conditions d'exploitation souvent scandaleuses, comme au Nigéria ou au Soudan.

Dans ce dernier pays, les zones pétrolières ont été vidées de la population locale accusée d'abriter des rébellions. Des entreprises multinationales comme la canadienne Talisman Energy savent très bien que les profits énormes qu'elles encaissent dépendent du régime militaire qui est responsable d'atrocités violences contre les droits les plus élémentaires des populations concernées, souvent commises par des enfants-soldats.

Entre-temps, le gouvernement soudanais se vante de pouvoir se réarmer sur les marchés internationaux. En Angola, on estime que le gouvernement a investi plusieurs milliards de dollars en achats d'avions, de missiles, de blindés. De grandes entre-

prises européennes et nord-américaines fournissent ces armes, souvent accompagnées d'instructeurs-mercenaires qui manipulent à leur tour les milices et les armées.

Au-delà des bonnes intentions

Les enfants-soldats sont de tous ces conflits africains. Le pire est que ces kandongos connaissent souvent une situation meilleure que celle de bien d'autres enfants, car ce sont surtout des civils qui sont tués et blessés. Selon l'ONU, plus de deux millions d'enfants sont morts dans les conflits des 10 dernières années.

Emile connaît la musique: sa famille a disparu dans le génocide rwandais de 1994. Aujourd'hui, il ne sait pas vraiment pour qui ni pourquoi il combat. Il n'a jamais vu les marchands de diamants qui sont à des milliers de kilomètres de chez lui. En attendant, il fait fièrement son travail et s'efforce de ne pas s'endormir sur son arme. Après quelques regards de convoitise, je comprends enfin son rêve: il voudrait mon t-shirt pour remplacer les lambeaux qui s'effilochent sur son dos.

À l'autre bout de la planète, on s'émeut à juste titre du sort de mon petit kandongo et de ses semblables. Des gouvernements généreux comme celui du Canada veulent les sortir de la misère et des tueries. Maria Minna, la ministre de l'ACDI, s'indigne et veut que la coopération canadienne serve à aider les enfants en priorité au lieu de financer de grandes infrastructures au rôle douteux et avec des gouvernements souvent malhonnêtes. Notre ministre des Affaires extérieures, Lloyd Axworthy, voudrait saisir l'opinion mondiale du drame des enfants qui sont victimes des guerres. Certes, tout cela est plus que nécessaire et honorable, mais est-ce suffisant? Ne faudrait-il pas aussi faire pression pour que cessent les trafics, les pillages et les ventes d'armes?

IDÉES

L'égalité des chances dans les écoles défavorisées de Montréal

Publier la liste des écoles défavorisées ne suffit pas; il faut aussi les soutenir

Pour rétablir l'équité, le ministre doit se remettre à sa planche à... «dessein»

MARCEL ST-JACQUES

Détenteur d'un doctorat en sociologie de l'Université Catholique de Louvain, l'auteur a été enseignant dans des écoles de milieux défavorisés de Montréal, conseiller à l'Opération renouveau à la Commission scolaire de Montréal durant 16 ans et coordonnateur du dossier éducation en milieu défavorisé au Conseil scolaire de l'île de Montréal pendant les 14 dernières années. Il est maintenant chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal.

Premier de deux textes

La publication de la liste des écoles (le palmarès) associée à leur réussite ou à leur échec prédestinés a suscité diverses réactions touchant les causes explicatives qui sont à l'origine des résultats de certaines écoles, particulièrement les écoles de milieux défavorisés.

À qui la faute? À l'élève, aux parents, aux enseignants, aux directeurs d'école. Qu'en est-il du ministère de l'Éducation du Québec? Quelle est sa part de responsabilité dans la poursuite de l'égalité des chances visant l'intégration de tous?

La réforme de l'éducation des années soixante a été axée sur la démocratisation de l'enseignement inspirée d'un principe idéalisé de l'égalité des chances: l'accès à l'école pour tous.

Le rapport Parent, entre autres constats, signalait que si la démocratisation de l'enseignement était à réaliser à Montréal, elle l'était davantage à faire en régions (opération 55). De plus, il fallait aider en priorité les enfants de milieux défavorisés.

Quels sont les constats, 25 ans plus tard? Il y a quelque cinq ans, les membres des États généraux sur l'éducation remarquaient un retournement de la situation. Les régions étaient aujourd'hui équipées d'écoles primaires, de polyvalentes, de cégeps et même de pavillons universitaires tandis que sur l'île de Montréal les équipements scolaires n'avaient pas subi une aussi grande transformation. Les membres de la commission concluaient donc que s'il fallait maintenir une attention particulière aux milieux défavorisés, il faudrait dorénavant s'occuper davantage de Montréal que des régions.

Plus difficile à Montréal

Pourquoi Montréal? Parce que Montréal comme toutes les grandes villes absorbe une grande concentration des défavorisés et accueille la majorité des immigrants. Ces deux concentrations rendent le succès scolaire plus difficile qu'en régions.

Au bout du compte, si le bilan semblait positif pour les régions, le bilan portant sur l'égalité des chances était moins probant et demandait un réajustement. Pour leur part, les membres de la commission des États généraux voyaient la nécessité de «remettre l'école sur ses rails en matière d'égalité des chances», comparant l'école à un «creuset d'une société démocratique par sa contribution à l'avancement de la justice sociale».

Devant ce constat, le ministère de l'Éducation a eu un généreux coup de cœur qui s'est traduit par l'attribution de ressources spéciales aux écoles les plus défavorisées de Montréal. Le ministère de l'Éducation reconnaissait ainsi que les enfants de milieux défavorisés avaient le droit d'être outillés pour compenser leurs handicaps de départ.

Ce geste à portée socio-scolaire visait donc à favoriser l'égalité des chances, en aidant davantage les enfants les plus pauvres, les plus démunis à atteindre le succès. Pas d'exclus. L'intégration de tous. Chapeau!

Tous ont accès à l'école. Cependant malgré les efforts consentis, l'objectif de l'égalité des chances n'a



ARCHIVES LE DEVOIR

L'égalité des chances suppose que l'on tente à tout prix de combler le déficit qui handicape les enfants défavorisés. Il n'y a pas de véritable démocratie sans égalité des chances.

pas encore été atteint, fragilisant ainsi l'intégration recherchée.

Si tous ont accès à l'école, tous ne vont pas à la même école. En voulant démocratiser, le ministère de l'Éducation a autorisé la création d'institutions sélectives telles que les écoles privées, les écoles internationales et la multitude d'écoles à projets particuliers. Les enfants de milieux défavorisés n'ont pas un accès facile à ces écoles et s'en trouvent de fait, en majorité, exclus.

Pour corriger le tir et intégrer les exclus, le ministère a alors mis en place au cours des années, un mécanisme de rééquilibrage: la discrimination positive en faveur des plus démunis, c'est-à-dire donner plus de ressources à ceux qui en ont moins afin de diminuer les écarts entre les plus démunis et les plus nantis.

Entre autres mesures mises en place dans les écoles primaires les plus défavorisées de l'île de Montréal, notons: les maternelles quatre ans à demi-temps, les maternelles cinq ans à plein temps, les petits déjeuners et les repas chauds, l'étude gratuite après les classes, les ressources professionnelles supplémentaires, des sommes qui viennent grossir les budgets habituels.

La volonté politique était claire et ferme. Il fallait

attribuer plus de ressources aux écoles défavorisées pour leur permettre de rejoindre le niveau des autres écoles. Promouvoir l'égalité des chances, c'est bâtir l'équité!

Lézardes

Puis le vent s'est levé. L'équité s'est alors progressivement lézardée.

Il n'y a pas si longtemps, lorsque le ministère, entraîné dans la course effrénée vers le déficit zéro, a imposé des compressions budgétaires sévères aux commissions scolaires, celles-ci ont été amenées à diminuer sinon à supprimer les allocations destinées aux écoles défavorisées les privant ainsi du filet de sécurité socio-scolaire qui les protégeait.

Quatre exemples illustrent les effets néfastes de ces compressions sur les écoles défavorisées.

Les professionnels (psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes...) à la suite d'une restructuration des ressources ont dû répondre aux besoins d'un nombre plus élevé d'enfants en difficulté. Pourtant ces aides jouent un rôle primordial dans les milieux défavorisés et elles ne peuvent pas être remplacées par le titulaire de la classe.

Les maternelles quatre ans à mi-temps souffrent aujourd'hui d'inanition puisque le ministère de l'Édu-

cation les qualifie depuis trois ans de non évolutives. En termes clairs, le ministre actuel n'implante plus de maternelles quatre ans dans les écoles qui sont nouvellement recensées comme très défavorisées. L'abandon de cette mesure va à l'encontre de la politique établie qui vise à compenser les désavantages des milieux défavorisés par un accroissement de ressources.

Les maternelles cinq ans à plein temps implantées en 1991 étaient réservées exclusivement aux écoles les plus défavorisées. Cette mesure est aujourd'hui étendue à toutes les écoles du Québec. L'universalité de cette mesure, évidemment souhaitable, a cependant pour effet pervers d'atténuer la discrimination positive envers les milieux défavorisés. Ces maternelles devaient justement contribuer à rétablir l'égalité des chances entre les enfants de toutes les écoles.

Le ministre actuel de l'Éducation, voyant sans doute les immenses besoins des enfants des maternelles cinq ans en milieux défavorisés décide de rétablir une certaine discrimination positive. Le ratio enfants par enseignante sera ramené de 20 à 18 dans les écoles que le ministère aura jugées défavorisées.

Effets inattendus

Bravo! Mais il y a un problème. Pour déterminer les écoles défavorisées, le ministère se basant sur ses critères arrive à la conclusion que sur l'île de Montréal 325 écoles primaires, sur un total de 339 écoles, sont défavorisées. Toutes ces écoles dites défavorisées auront droit à une réduction du nombre d'enfants par enseignante. Pourtant le Conseil scolaire de l'île de Montréal reconnu pour son expérience dans le recensement des écoles défavorisées, en décembre 99. Les normes du ministère de l'Éducation prévalent: 325 écoles montréalaises bénéficieront de ce nouveau ratio.

Autre effet inattendu: on assiste ici à un saupoudrage des allocations qui devraient contrebalancer les effets négatifs des écoles vraiment défavorisées.

Un administrateur scolaire a déjà signifié son intention d'appliquer le même ratio aux quelques écoles restantes qui n'auraient pas eu la «chance» d'être désignées comme défavorisées, et ce, à même le budget normal.

Cette manière de voir les choses se généralise. À preuve, les dérapages dans la distribution des fonds aux écoles défavorisées. Depuis près de 30 ans, le Conseil scolaire de l'île de Montréal accorde annuellement un montant de plusieurs millions aux commissions scolaires qui ont des écoles défavorisées.

Pour sa part le ministère de l'Éducation alloue également depuis trois ans des ressources financières d'une dizaine de millions aux écoles montréalaises défavorisées.

Égalité des chances

Basé sur une logique administrative, un raisonnement insidieux s'installe: les écoles défavorisées reçoivent suffisamment d'argent du Conseil et du ministère, il convient donc de les exclure de la distribution des ressources habituelles. Si tous les administrateurs ne suivent pas ce raisonnement, la tentation est grande et plusieurs risquent d'y succomber. Pourtant, il s'agit d'un véritable détournement de ressources.

Si l'universalité des mesures sociales est une politique dont il y a lieu de se réjouir, il faut toujours se souvenir que les plus démunis de notre société risquent de demeurer en décalage par rapport à l'ensemble de la population. L'égalité des chances suppose que l'on tente à tout prix de combler le déficit qui handicape les enfants défavorisés. Il n'y a pas de véritable démocratie sans égalité des chances.

À l'ère de la réforme des programmes scolaires, le ministre Legault ne devrait pas se contenter de publier la liste des écoles défavorisées mais devrait s'engager à les soutenir de façon récurrente et stable. Pour rétablir l'équité, le ministre doit se remettre à sa planche à... «dessein».

Question nationale

Les souverainistes ne sont-ils que de charmants rêveurs?

Il y a un prix à payer pour rester prisonniers de ses rêves: d'autres décident à notre place de notre réel, décidément moins beau.

CHRISTIAN DUFOUR

Ce texte est un extrait de Lettre aux souverainistes québécois et aux fédéralistes canadiens qui sont restés fidèles au Québec, publié ces jours-ci chez Stanké. Le lancement a lieu ce soir.

Mais la persistance de l'impasse provient aussi du fait que les souverainistes se perçoivent encore fondamentalement — et sont perçus par les autres — comme des indépendantistes: ils refusent de faire partie du Canada. Le paradoxe est qu'en même temps, bon nombre d'entre eux ne veulent pas vraiment non plus de la souveraineté, dans la mesure où elle ne serait plus idéale, où elle deviendrait réelle en fait. Le résultat est que le Québec n'est ni dedans, ni dehors du Canada. Il n'est nulle part, dans son *no man's land* à lui de rêve et d'impuissance; il existe de moins en moins. La volonté fait clairement défaut, qui explique pourquoi le Québec n'est pas indépendant; mais l'authenticité manque aussi, nous empêchant d'assumer notre place dans le Canada.

Quelques exemples parmi tant d'autres de ce manque d'authenticité, dont on verra plus loin que le

Canada anglais est encore plus imprégné que le Québec. Toutes ces élites souverainistes affichées qui ne craindront pas d'accepter le prix du Gouverneur général du Canada, dont le but est pourtant de les attirer encore davantage au Canada tout en continuant bien sûr à proclamer leur foi souverainiste!

Illustration de cette volonté défaillante, de ce côté velleitaire qui garantissent que l'indépendance ne se fera pas: rappelant ses convictions souverainistes, l'influent chroniqueur Pierre Foglia du quotidien *La Presse* écrit au sujet de la majorité nécessaire pour réaliser la souveraineté que, eh bien! si c'est 50 % plus un, il ne veut pas être ce «un» là! Le politicien souverainiste bien connu Daniel Latouche souligne quant à lui que l'indépendance du Québec ne vaut pas que l'on y sacrifie une seule vie.

Comprenez-moi bien: je reconnais le droit fondamental de tout citoyen canadien et québécois, de tout souverainiste comme de tout fédéraliste, d'accepter les prix du Gouverneur général du Canada. Je ne crois pas non plus qu'un résultat de 50 % des suffrages plus un serait dans les faits suffisant pour nous mener à l'indépendance. Enfin, comme l'immense majorité des Québécois, je suis réfractaire à toute violence. Mais je constate aussi que, parmi les

peuples indépendants les plus civilisés, ni les Français, ni les Britanniques, ni les Américains, ni même les Canadiens n'auraient ce genre d'attitude quand il s'agit de l'avenir de leur collectivité.

L'une des raisons

Les souverainistes peuvent bien accepter tous les prix que le Canada officiel leur décernera, mais qu'ils nous permettent de leur dire que c'est l'une des raisons pour lesquelles leur souveraineté ne se fera jamais. Parce qu'il est évident que l'un des buts essentiels des honneurs attribués par le Canada à ses citoyens, l'un des résultats objectifs de leur attribution est d'attacher davantage ces citoyens au Canada. Cela vaut tout particulièrement pour les Québécois, dont l'identité se caractérise par un déficit chronique de reconnaissance et qui sont donc particulièrement sensibles à ces honneurs.

Quel sourire on put voir, ce soir-là à la télévision, sur le visage de Pierre Elliott Trudeau assistant à la remise du prix du Gouverneur général du Canada à Gilles Vigneault! Un peu de lucidité, tout de même! Si l'on peut être à la fois souverainiste et solennellement décoré par le gouverneur général, s'il est vrai que la cause de l'indépendance du Québec ne vaut

pas la perte d'une seule vie, si les souverainistes ne sont pas capables de tenir la règle démocratique élémentaire du 50 % plus un, nous avons affaire à de charmants rêveurs, à des velleitaires qui n'arriveront jamais à rien parce qu'ils ne veulent pas vraiment de la souveraineté. Le problème est qu'ils ne veulent pas vraiment du Canada non plus. Ils n'auront donc ni l'un ni l'autre. Ce qu'ils obtiendront, ce qu'ils ont déjà en fait, c'est une débiliteuse perte de contrôle de leur destin au sein du Canada.

On en a déjà un bel exemple quand une collectivité québécoise qui est objectivement l'une des plus permissives et des plus tolérantes qui soient — nettement plus que le reste du Canada —, quand cette société obsédée par son image d'ouverture et de tolérance passe souvent par étroite d'esprit à travers le monde. C'est qu'en fait les perdants n'intéressent personne. L'heure supposément juste est donnée à l'étranger par ce Canada effrayé par les «séparatistes» québécois, pendant que les souverainistes continuent de rêver et de palabrer, se demandant si 50 % plus un, c'est suffisamment respectueux des minorités. Il y a un prix à payer pour rester prisonniers de ses rêves: d'autres décident à notre place de notre réel, décidément moins beau.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge-Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; à la production: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez; Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Puroy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PÉTROLE

La «chasse aux bonnes affaires»

SUITE DE LA PAGE 1

avec les 34 \$ US, à 33,98 \$ US le baril à Londres dans l'après-midi et dépasser les 35 \$ US à New York, à 35,43.

Selon les analystes, le marché se demande si l'augmentation de production annoncée sera suffisante avant la hausse prévisible de la demande cet hiver, alors que les stocks — notamment américains — sont au plus bas. La spéculation a également joué un rôle, ont-ils reconnu. «Les prix montent, mais nous avons eu un fort mouvement de ventes vendredi soir et les marchés se sont repris, parce que la demande est forte, associée à une chasse aux bonnes affaires», a noté Lawrence Eagles, de la maison de courtage GNI.

«Deuxièmement, personne n'est vraiment sûr que l'augmentation annoncée par l'OPEP sera suffisante», a-t-il ajouté, soulignant que les marchés avaient été déçus de voir que la production n'augmentait pas immédiatement, mais au 1^{er} octobre.

«Ce sera vraiment 800 000 b/j qui se retrouveront sur le marché» mondial a indiqué le secrétaire général de l'OPEP, le Nigérian Rilwanu Lukman, soulignant que l'OPEP se réservait «l'option de mettre plus de pétrole sur le marché si les prix [du brut] restent élevés».

Les nouveaux plafonds de l'OPEP s'élèvent, avec cette troisième hausse de l'année à 26,2 millions de barils par jour, a précisé M. Lukman, assurant que l'organisation disposait d'une capacité supplémentaire «de plus ou moins deux millions de barils par jour».

Pour M. Eagles, l'OPEP «voulait envoyer un message au marché pour écarter les mouvements de spéculation, voir comment les prix évoluent et ensuite, mettre le pétrole sur le marché. Mais ce que veut le marché, c'est plus de pétrole».

L'OPEP a nié toute responsabilité dans la flambée des cours du brut et des prix à la pompe, estimant que la fiscalité pétrolière des pays occidentaux, en particulier européens, et la spéculation étaient en cause. «Si les pays veulent aider leur propre industrie et lui offrir de l'énergie moins chère, ils devraient réduire leurs taxes», a déclaré M. Lukman.

Une suggestion aussitôt rejetée par les dirigeants européens. Le ministre espagnol de l'Économie Rodrigo Rato a écarté toute diminution des taxes sur les produits pétroliers en Espagne afin de «ne pas encourager la consommation de carburants».

«Nous ne modifierons pas la politique gouvernementale sur le carburant sous la pression de blocus et de piquets», a pour sa part déclaré le premier ministre britannique Tony Blair.

La flambée des cours, combinée avec une taxation élevée, a provoqué des troubles sociaux en Europe. Après les manifestations de la semaine dernière en France, les routiers et les agriculteurs britanniques ont mis en place à leur tour un blocus de raffineries et dépôts de carburants, et le mouvement gagne la Belgique et l'Allemagne.

Le Mexique, qui coopère avec l'OPEP depuis 1999, «a approuvé» la décision de l'OPEP, annonçant qu'il n'augmenterait pas «pour le moment» ses exportations de pétrole, mais qu'il aurait, le cas échéant, la capacité de le faire au dernier trimestre 2000.

Cette augmentation «a été bien accueillie» par les gouverneurs des banques centrales du G 10, les pays les plus industrialisés du monde, a déclaré leur porte-parole Eddie George, gouverneur de la banque d'Angleterre. La vice-présidente de la Commission européenne en charge de l'énergie, Loyola de Palacio, l'a qualifiée de «globalement positive».

Les États membres ont décidé de se retrouver le 12 novembre pour évaluer la situation des marchés. En novembre, l'OPEP «pourra décider d'une nouvelle augmentation» de la production, a précisé le vice-ministre saoudien Abdul Aziz. Mais le maintien du niveau actuel «n'est pas exclu», a-t-il ajouté.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

millions pour la Technologie de l'information sur la santé et des 800 millions sur cinq ans pour l'adaptation des soins de santé (voir autre texte).

Si Ottawa a réussi à imposer ses fonds réservés, il a dû reculer sur sa principale revendication il y a encore quelques semaines, soit la création d'un système de reddition de comptes dont il aurait le contrôle.

Ce dossier et l'insistance d'Ottawa d'être associé aux discussions intergouvernementales dans des domaines de compétences provinciales exclusives ont fait fuir dérailler les pourparlers, Québec et Toronto exigeant le respect des compétences des provinces, en conformité avec le consensus provincial conclu au début d'août à Winnipeg.

Dimanche, plusieurs premiers ministres sont arrivés à Ottawa en se disant prêts à faire des compromis sur cette question alors que le premier ministre ontarien Mike Harris disait rester solidaire du Québec. Il a d'ailleurs pris les choses en main hier, refusant fermement de bouger et s'occupant de tenir la presse informée, les fonctionnaires québécois se faisant discrets.

Tout s'est dénoué quand les premiers ministres ont accepté d'inscrire, en préambule de leur déclaration finale, une clause précisant que le document ne pouvait être interprété de façon à déroger aux compétences des différents gouvernements.

De plus, si les provinces ont accepté d'associer Ottawa à la définition des indicateurs, ce dernier a accepté de ne plus être associé à certaines discussions intergouvernementales et à ce que chaque gouvernement fasse rapport à ses citoyens et fasse réviser son évaluation par la tierce partie de son choix et non par celle choisie par Ottawa. Au Québec, a précisé M. Bouchard, la tâche sera confiée au vérificateur général.

«L'Ontario nous a beaucoup aidés», a insisté le premier ministre Lucien Bouchard hier, remerçant M. Harris «au nom du Québec» pour avoir été «indéfin-

tible dans son soutien et son amitié».

«Quand l'Ontario et le Québec sont ensemble pour défendre les mêmes intérêts, cela crée une dynamique de négociations extrêmement profitable, et c'est ça qui a certainement contribué puissamment à sortir de l'impasse qui menaçait», a-t-il ajouté.

Bon prince, M. Bouchard a toutefois tenu, chose peu fréquente, à remercier M. Chrétien pour sa patience et sa flexibilité. Il a même refusé d'attribuer cette attitude à un quelconque calcul électoral. «M. Chrétien [...] a certainement à cœur lui aussi que les services de santé soient améliorés, que le fédéral puisse apporter une meilleure contribution à leur financement et je suis convaincu qu'il a été mu en premier lieu par cette motivation», a-t-il répondu.

De son côté, Mike Harris a qualifié l'entente de «premier pas» important. «Le gouvernement fédéral a finalement stoppé l'érosion de son financement de la santé et s'est engagé à long terme à l'égard de l'assurance maladie», a-t-il dit. Mais il a ajouté, comme tous ses collègues, que le financement restait insuffisant à long terme.

Président de la conférence des premiers ministres provinciaux, le Manitobain Gary Doer était visiblement soulagé. Il a raconté que les discussions allaient bon train depuis la veille sur deux documents en circulation, dont un présenté par l'Ontario et le Québec. Mais le dénouement est venu lorsque le premier ministre de la Colombie-Britannique, Ujjal Dosanjh, a offert le libellé de la clause dérogatoire, une solution arrivée tardivement.

Les provinces n'ont pas obtenu tous les fonds qu'elles souhaitent, convient-il, mais il voit l'engagement quinquennal du fédéral comme un grand progrès. «Le fait que nous n'ayons plus à attendre le dépôt de chaque budget fédéral pour savoir combien d'argent nous avons à notre disposition pour une année donnée et qu'on puisse maintenant planifier sur une plus longue période élimine beaucoup d'incertitude. De ce point de vue, c'est beaucoup mieux».

ATTENTES

SUITE DE LA PAGE 1

cinq ans. Mais les provinces calculent plutôt qu'une large portion de ces sommes n'est qu'un retour de ce qui avait été supprimé et que le réinvestissement réel — la différence entre les 18,7 milliards de 1994-95 et les 21 milliards qu'elles toucheront à terme — ne représente qu'une augmentation de 12,3 %.

«Je serais plus heureux avec plus. On n'en a jamais assez», a d'ailleurs lancé Lucien Bouchard.

Quant à l'Ontario, on espérait plutôt que le réinvestissement total d'Ottawa atteindrait 28,1 milliards sur cinq ans. Selon eux, cela aurait ramené la contribution du fédéral à 18 cents pour chaque dollar dépensé en santé, niveau d'avant les compressions.

Les provinces ont perdu sur l'indexation. Des hauts fonctionnaires fédéraux ont insisté sur le fait que les augmentations du TSC consenties étaient «marginales» et en aucune façon basées sur une formule d'indexation qui assurerait une prévisibilité des transferts à l'avenir. Le document de l'entente stipule que «afin d'assurer une prévisibilité à l'avenir, le gouvernement fédéral établira la portion des transferts en espèces du TSC pour les années 2006-07 et 2007-08 des 2003-04».

En plus de ces sommes, le gouvernement fédéral versera aussi de l'argent par l'entremise des fonds réservés à des fins spécifiques. Ottawa s'est engagé à verser dès cette année un demi-milliard aux provinces pour acheter de l'équipement médical, et autant l'année prochaine. De plus, une somme équivalente est disponible dès maintenant pour investir dans les nouvelles technologies de l'information dans le système de santé. Enfin, à compter de l'année prochaine et pour quatre ans, les provinces toucheront 200 millions pour parachever leur virage ambulatoire.

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a accepté cet argent et les conditions y étant rattachées mais a tenu à indiquer sa désapprobation. «Nous n'acceptons pas cette façon de véhiculer l'argent», a-t-il déclaré en conférence de presse.

Pour le Québec, l'entente d'hier signifie que 906,9 millions de plus entreront dans ses coffres l'année prochaine, et 1283,9 millions dans cinq ans. Sur la période couverte, le Québec touchera donc un peu plus de cinq milliards de plus que si le fédéral avait maintenu le TSC à son niveau actuel.

Sur la question de la petite enfance, le fédéral a subi un revers majeur. Ainsi, une somme de 2,2 milliards sur cinq ans à l'intérieur du TSC y est en théorie consacrée. Mais en pratique, le TSC peut être utilisé par les provinces pour les programmes sociaux de leur choix et rien ne permet au fédéral d'imposer une utilisation spécifique à une portion des fonds.

«Québec dépense plus que toute autre province pour le développement de la petite enfance, a expliqué M. Bouchard. À Winnipeg, les provinces ont accepté de reconnaître une clause dérogatoire pour le Québec dans la mesure où nous utiliserions cet argent pour la santé. Mais cela n'a pas été reconnu par le gouvernement fédéral. C'est pourquoi nous avons inscrit notre désapprobation sur ce point. Mais comme l'argent est canalisé par le TSC, nous l'utiliserons pour la santé.»

Le ministre des Affaires intergouvernementales,

Stéphane Dion, n'a pas semblé troublé par cette position. «Il y a moyen de savoir si les provinces renforcent leur politique pour l'enfance et donc de savoir si l'accord que nous avons conclu fonctionne. J'espère bien que ça va fonctionner. Le premier ministre du Québec n'était pas à l'aise avec l'accord mais s'est engagé à en faire profiter les enfants du Québec. [...] Nous avons là un gouvernement qui a mis des priorités dans ce domaine-là et on peut donc croire à sa bonne foi».

Au départ, le gouvernement fédéral espérait créer un fond distinct réservé exclusivement à la petite enfance à l'intérieur duquel les provinces auraient pu se servir pour mettre en place leur propres programmes à la condition de s'inspirer de quatre grands axes prioritaires.

En matière de reddition de comptes, les provinces ont fait une concession. Elles acceptent désormais de faire rapport sur des indicateurs tels que les temps d'attente, les admissions subséquentes à l'hôpital, l'accès aux services 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et les soins à domicile. Leur document de Winnipeg, qui servait de base à leur consensus, indiquait seulement qu'elles acceptaient de faire rapport sur «la qualité des services, par exemple la satisfaction des patients». De plus, elles acceptent de développer, d'ici à septembre 2002, un «cadre complet» d'indicateurs communs permettant la comparaison de leur performance respectivement. De toute évidence, il s'agit là de gains pour Ottawa.

Par contre, les provinces remettent leurs cartes de performance non pas à une entité nationale, mais plutôt au tiers parti de leur choix. Dans le cas du Québec, M. Bouchard a déjà indiqué que ce tiers sera le Vérificateur général.

De manière générale, M. Bouchard s'est dit satisfait de l'entente. Pendant quelque temps, tout semblait indiquer que lui et le premier ministre de l'Ontario Mike Harris, qui avait dit qu'il n'y aurait pas d'entente sans le Québec, seraient isolés. La pierre d'achoppement des discussions était le respect de la souveraineté des provinces en matière de santé. Ce point a été finalement réglé en coiffant le texte final de l'entente d'une déclaration de respect des compétences respectives de chaque niveau de gouvernement.

«Rien dans ce document ne sera interprété d'une façon qui dérogerait aux compétences des gouvernements respectifs, est-il écrit. La vision, les principes, le plan d'action pour le renouveau du système de soins de santé, l'imputabilité claire et la collaboration devront être interprétés dans le respect complet des compétences de chaque gouvernement.» Ce paragraphe, ajouté à minuit moins une, a permis de «sortir de l'impasse» selon M. Bouchard.

«Nous avons convenu que chacun travaillerait à l'intérieur de ses propres champs de compétences. Les autochtones relèvent du fédéral et il rend également des soins de santé aux militaires. Nous avons convenu de mettre une clause, c'est ce que nous avons obtenu dans les dernières minutes pour sortir de l'impasse. Une clause suffisamment large et suffisamment précise et impérative qui faisait en sorte que personne ne pourra jamais interpréter quelque mot que ce soit du communiqué sur la santé de façon à diminuer ou modifier de façon ou d'une autre les compétences respectives des gouvernements».

RAMPLING

SUITE DE LA PAGE 1

autant de symboles, bien qu'ils soient en même temps les instruments de la renaissance d'une grande actrice sur le visage de laquelle le temps n'est que carresse. «C'est un travail constant qui m'a permis d'arriver jusqu'ici, dans l'état dans lequel je suis. Et de pouvoir jouer mon âge sans avoir peur. La seule chose qui importe, à mes yeux, c'est le vécu. Toute ma vie, j'ai essayé de faire face à mon vécu. Même que ça a été vachement difficile, et c'est pour ça que j'ai arrêté de tourner pendant longtemps, pour être capable de faire face au mal de vivre, aux blessures, aux souffrances, pour que, s'il m'était donné de vivre une seconde vie, je la vive épanouie», confiait-elle au Devoir, hier après-midi, entre deux rendez-vous dûment chronométrés.

Dans *Sous le sable*, Charlotte Rampling joue une enseignante qui nie la mort probable de son époux (Bruno Cremer), disparu au cours d'un après-midi de baignade, et se le projette dans le quotidien. Sur le fil du rasoir, elle avance comme une somnambule, entre ses trois sphères (domestique, professionnelle et sociale), révélant dans chacune une vulnérabilité que ses yeux d'un bleu acier rendaient auparavant indétectable. «Je pense aujourd'hui une autre femme, qui est plus accessible, moins fatale, ambiguë, perverse», constate-t-elle, bien qu'elle af-

firme laisser aux projets, et aux metteurs en scène, le soin de la définir. «Comme je ne suis pas productrice, comme je ne cherche pas de sujets, je ne me mets pas en scène. J'attends qu'une envie de quel- qu'un se manifeste, pour ensuite faire partie du voyage. Ça s'est toujours passé comme ça. Je ne me vois pas comme passive, seulement je crois que c'est une autre façon d'aborder ce métier.»

Dans *Signs and Wonders*, Nossiter a fait d'elle une mère aimante, épouse d'un homme d'affaires superstitieux (Stellan Skarsgard) qui, trompé par un signe du destin, la quitte pour sa maîtresse. Entre cette héroïne du quotidien, et celle de *Sous le sable*, deux deuil se rejoignent, selon elle, dans deux démarches contraires de négation: le refuge dans le mensonge dans *Sous le sable*, la projection dans un nouveau mariage dans *Signs and Wonders*. Dans *Aberdeen*, on la trouve une étape plus loin, mourante dans son lit d'hôpital, maintenue en vie par le désir de réconcilier avant de partir son ex-époux alcoolique (encore Stellan Skarsgard) et sa fille qui les desteste tous deux. Sa rupture, avec la vie, se fera dans la satisfaction d'une réconciliation. «Dans la mort, elle résout quelque chose, elle les libère, lui de son alcoolisme, elle de sa colère», affirme Charlotte Rampling, comblée par l'éventail de sentiments que ces trois rôles lui ont fait connaître.

«Je ne joue pas des rôles de mère, ou de grand-mère,

PRINCIPES

SUITE DE LA PAGE 1

conçoit un premier projet d'assurance-maladie. Le premier ministre Louis St-Laurent relance sérieusement ce projet dans les années 50 avec un programme d'assurance-hospitalisation dont le fédéral assumera les coûts à hauteur de 50 % pour autant que les provinces respectent les normes qu'il a définies.

Dès 1946, Maurice Duplessis s'oppose aux visées d'Ottawa, arguant qu'un tel programme mine l'autonomie des provinces et empiète sur leurs compétences à plus d'un titre. «À quoi servirait aux provinces le droit de bâtir des écoles et des hôpitaux s'il leur fallait se présenter devant une autre autorité pour obtenir les argentés nécessaires? Leur souveraineté en matière d'enseignement et d'hospitalisation serait alors un vain mot», écrit Duplessis dans un mémoire déposé en 1955 dans une conférence fédérale-provinciale. Lorsque que le programme fédéral d'assurance-hospitalisation fut instauré en 1958 par le gouvernement de John Diefenbaker, Duplessis refuse l'argent du fédéral.

Ce n'est qu'en 1961 qu'un programme équivalent voit le jour au Québec. Le gouvernement de Jean Lesage accepte les subventions conditionnelles d'Ottawa mais de façon «temporaire».

En 1965, le gouvernement fédéral dévoile sa proposition d'établir un réseau pan-canadien d'assurance-maladie. En 1966, il adopte la Loi sur les services médicaux qui crée un tel régime. Le premier ministre Jean Lesage réagit en indiquant que le Québec ne participera pas à ce programme pan-canadien mais cherchera plutôt à créer son propre régime d'assurance-maladie à l'aide d'un arrangement fiscal semblable à une formule de retrait. Son successeur Daniel Johnson reprend la même position.

L'année suivante, la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, présidée par Claude Castonguay, publie la première partie de son rapport qui jette les bases du régime québécois d'assurance-maladie, financé par une hausse d'impôt de l'ordre de 1 %. Mais le Québec a besoin des transferts fédéraux pour aller de l'avant avec cet ambitieux régime et compte sur un partage des coûts à parts égales entre le fédéral et Québec comme c'est le cas avec l'assurance-hospitalisation depuis 1961.

En 1968, Ottawa impose aux contribuables une surtaxe sur le développement social pour forcer la main aux provinces récalcitrantes et les pousser à participer au programme fédéral. Le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand proteste vivement et exige que des points d'impôts soient transférés aux provinces pour qu'elles puissent établir leurs propres régimes d'assurance-maladie. Mais, devant le refus d'Ottawa, le gouvernement du Québec se résigne à se joindre au programme fédéral et à se plier aux conditions dictées par Ottawa dans la Loi sur les soins médicaux alors que le gouvernement du Québec a toujours soutenu que la santé relevait de ses compétences exclusives. Le Québec est placé devant ce dilemme, selon *Le Devoir*, ou bien il participe au programme fédéral et cautionne l'effritement de ses compétences garanties par la Constitution, ou encore il n'y participe pas et prive ainsi la population d'importantes sommes d'argent auxquelles elle a droit.

En 1971, à la Conférence de Victoria, qui s'est soldée par un échec, le premier ministre Robert Bourassa demande une formule de retrait inconditionnel, sous forme de transfert de points d'impôt, qui inclurait l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation, mettant ainsi fin à des «arrangements provisoires» avec le fédéral, selon le texte de sa proposition.

Avec l'arrivée d'un gouvernement du Parti québécois en 1976, les positions du Québec en matière de santé sont maintenues. En 1982, lors d'une conférence des premiers ministres sur l'économie, le gouvernement du Québec demande à Ottawa de ne plus lancer de nouveaux programmes, subventionner des projets ou s'engager publiquement dans un dossier relatif à la santé à moins d'une demande expresse d'une province.

À la fin des années 80 et au début des années 90, les libéraux, reportés au pouvoir, reprendront le même thème avec des variations. En 1993, alors que les finances publiques sont mal en point, le premier ministre Daniel Johnson dénonce les chevauchements qui coûtent une fortune et préconise d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

C'est donc dans un esprit de continuité, peut-on soutenir, que le premier ministre Lucien Bouchard refuse maintenant de rendre des comptes directement au gouvernement fédéral en contrepartie d'un réinvestissement d'Ottawa dans la santé. Le gouvernement Chrétien caresse d'autres ambitions. Dans le *Rapport sur les plans et les priorités de son budget des dépenses 1999-2000*, Santé Canada, sous la rubrique «Soutien et renouvellement du système de santé», plaide pour «un réseau de santé viable et durable à caractère essentiellement national», axé sur les principes de la Loi canadienne de la santé, et pour un «système de santé renouvelé et modernisé, en collaboration avec les provinces et les territoires».

mais des rôles de femmes, entières, ou l'âge n'est pas symbolique de quelque chose, sauf une forme de maturité, de vécu», fait-elle remarquer. «Et moi, j'arrive, justement, avec une histoire, un bagage, et aussi avec ce que je suis, dans le fantasme des spectateurs.» Et dans celui des metteurs en scène, pour lesquels son aura, sa beauté, son talent, ont une importance différente, une valeur qui leur est personnelle: «Les metteurs en scène pensent, en engageant un acteur, souvent qu'ils vont ouvrir une autre porte, différente, nouvelle, que lui seul a trouvée», dit-elle, contente de ce mystère, de cette curiosité, qu'elle suscite chez de nombreux cinéastes. Et loin d'elle l'envie de tourner le dos à cette chance d'une seconde carrière, que la vie lui offre en ce moment.

«Des rôles, on m'en a toujours proposé, peut-être un peu moins aujourd'hui qu'avant, mais de toute façon j'ai jamais eu beaucoup de rôles où je me disais: ça, il faut le faire. Ça, ça arrive rarement, seulement quand on est au sommet, et encore, ça se passe plutôt en Amérique, rarement en Europe, où la considération qu'on a pour un acteur n'est pas une valeur commerciale.» Cela dit, les États-Unis la courtisent, mais il est rare que les projets l'emballent: «Je ne trouve pas en moi l'histoire que je voudrais partager. Je le ferai, si je voulais. Après tout je suis une actrice, je peux jouer. Mais je ne veux pas jouer des rôles, je veux trouver le fil de mon histoire dans les rôles que je joue.»